



RAPPORT MORAL

présenté au nom du Comité de direction, par Roger DESHEULLES –
Secrétaire Général

2022-2023 : La mise en place de notre nouvelle pyramide des compétitions

1 – LES EFFECTIFS

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Arbitres	1 324	1 298	1 257	1 071	1 124	1 161
U6 à U13 G	34 710	37 699	33 738	19 927	34 388	35 701
U6 à U13 F	2 910	3 665	4 132	2 195	4 530	4 582
U6 à U13 Total	37 620	41 364	37 870	22 122	38 918	40 283
Féminines	6 569	8 011	8 947	8 040	9 892	10 375
Dirigeant	10 934	10 863	10 728	9 933	10 156	10 922
Dirigeantes	1 748	1 846	1 761	1 631	1 655	1 763
Total	111 845	116 118	109 741	97 881	111 279	115 377

- Plaisir de constater que nous avons endigué les pertes enregistrées lors des années COVID... 115377 licenciés ! Beau dynamisme à l'image du District de l'Orne qui a atteint les 10000 licenciés.
- Plaisir de voir la pratique féminine évoluer et particulièrement dans les catégories U6 à U13... quelle source d'espoir !
- Seule inquiétude : nos effectifs arbitraux... on a du mal, on piétine.

Tous ces résultats sont à mettre à votre crédit, mesdames, messieurs les Présidents de club. Avec vos éducateurs, vos bénévoles, vos salariés vous redoublez d'ingéniosité pour accueillir, encadrer et ce quelquefois sans disposer des infrastructures que ces chiffres vous donneraient le droit à avoir.

Vous le réussissez aussi dans ces territoires ruraux affectés par les évolutions démographiques... le foot, source de survie !

2 – LES INSTANCES

Deux Assemblées Générales de bonne tenue ont permis d'adopter les budgets et valider des modifications aux textes et règlements. A noter la présence de M. DIALLO, Président de la F.F.F., le 1^{er} juin.

- Votre Comité de Direction s'est réuni à douze reprises et le bureau à trois.

Organe exécutif il est, sous la houlette du Président de la Ligue un lieu de prise de décision certes mais aussi d'échanges, les cinq Présidents de District en étant membres et contribuant à la richesse de ceux-ci.

Cinq réunions de secteurs furent diligentées en fin de saison ... moments d'échanges mais taux de participation pour le moins moyen.



- A noter aussi la participation assidue de membres de la ligue à des structures de la Fédération et de la Ligue Fédérale Amateur, où ils apportent leur compétence.
- Que dire des commissions qui ont la tâche de gérer ces 115377 licenciés et les compétitions afférentes Travail titanesque !

Je vous laisse le soin de découvrir ci-après ce rapport d'activité que chacune a faite ... prenez un peu de temps à vous y arrêter, vous découvrirez vraisemblablement certaines facettes que vous ignoriez

- Les salariés, sous le management de leur directrice, ont bien conscience des difficultés des clubs et sont un vecteur d'accueil, d'écoute et de compréhension même si, bien entendu, ils se doivent d'appliquer la réglementation quelquefois difficile à accepter.

Occasion de rendre hommage à Sylvie partie en retraite, Thierry promu sous les tropiques et souvenir très ému suite à la disparition d'Evelyne.

3 – LES COMPETITIONS

- Année très palpitante ... restructuration des championnats nationaux avec réduction d'équipes en championnats national, N2 et N3..... impactant directement nos championnats séniors R1 et restructuration de nos propres championnats séniors R3 induisant un nombre record de descentes. Restructuration de nos championnats de jeunes qui, elle, s'achèvera l'an prochain.

C'était une volonté Ligue-Districts de voir cette nouvelle hiérarchie des compétitions se mettre en place C'est fait ... ensemble nous l'avons réussi, le Président de la Ligue en martelant sans cesse la nécessité de dominer l'enjeu, les officiels (arbitres et délégués) eux s'avérant à la hauteur de l'enjeu et vous présidents de club et éducateurs en accompagnant, malgré l'enjeu, la sérénité des rencontres.

Quelle satisfaction avons-nous de constater que nos classements, accessions et descentes n'étaient frappés d'aucun recours, signe s'il en est de la qualité du travail du Pôle compétitions et des commissions de procédure ... jusqu'à ce que des décisions émanant des commissions de contrôle de gestions des clubs exerçant leurs prérogatives ne viennent rompre cette quiétude.

- Plaisir de voir LE HAVRE AC regagner l'élite nationale, le SM CAEN Calvados Basse Normandie et l'US QUEVILLY ROUEN Métropole renouvelant leur bail en championnat L2 BKT
- Voici le FCR en National ... soirées animées à Diochon.
Et toujours l'US AVRANCHES Mont Saint-Michel ... exploit de longévité à ce niveau
- L'AF Virois a fait une saison exceptionnelle : championnat, coupe de France ... tout a été à l'honneur.
- Découverte de ce nouveau championnat N3 pour le FC FLERIEN, l'ASPTT CAEN et l'AS VILLERS HOULGATE Normandie Côte Fleurie
- Chez les jeunes nationaux, LE HAVRE AC, le SM CAEN Calvados Basse-Normandie, l'US QUEVILLY ROUEN Métropole, le FC de ROUEN 1899 et l'US AVRANCHE Mont Saint-Michel remplissent.
- Nos féminines : belle vitrine avec LE HAVRE AC en championnat D1 ARKENA et l'accession du SM CAEN dans cette nouvelle D3
Présence du HAVRE AC en U19F
- Futsal : HEROUVILLE Futsal retrouve le firmament et attend sa salle
Par contre, échec encore cette année pour l'accession en D2, l'AS MADRILLET CHATEAU BLANC est resté à la porte
- Le Football Entreprise avec le rôle moteur de la Normandie dans cette discipline et une belle participation de l'US TCAR ROUEN à la finale nationale

4 – LA DISCIPLINE

Volet, hélas, important : plus de 14 000 avertissements, 1290 exclusions, ces chiffres démontrant à eux seuls les difficultés de nos arbitres.

Des réunions hebdomadaires de la Commission de Discipline, de longues auditions, constat récurrent tous les ans.

Occasion de rappeler le rôle des entraîneurs et éducateurs. C'est par eux et avec eux que nous pourrions gagner ce combat.

Occasion de rappeler qu'ils disposent dans leur management des rencontres au niveau régional de la règle remplacé-remplaçant qui leur permet de mettre au calme provisoirement un élément au comportement déviant et de le faire revenir en jeu uniquement lorsqu'il sera apaisé.

Occasion de souligner dans ce domaine le travail des commissions du Statut des Educateurs et des Actions Citoyennes soucieuses en amont de mettre les acteurs face à leurs responsabilités dans les clubs qui semblent avoir des difficultés..

5 – L'ARBITRAGE

- Si notre nombre de licenciés piétine et est loin de répondre aux besoins, il faut souligner les excellents résultats obtenus au niveau des examens fédéraux.
Il faut aussi constater que le corps a fait face, en fin de saison, aux enjeux de la reconstruction des championnats en faisant preuve de clairvoyance et d'autorité. Félicitations et merci.
- L'arbitrage féminin n'est pas en reste et l'ETRAF lui apporte tout l'accompagnement nécessaire et discrètement les choses avancent bien.
- Côté structuration : un nouveau cadre technique est en cours de recrutement, bien nécessaire.
Et, en plus, les districts vont pouvoir mettre en œuvre un échelon local de recrutement et de fidélisation.
Occasion de rappeler que le District reste la base de toute notre organisation. Face à l'étendue des territoires, c'est là que la proximité joue tout son rôle d'adhésion et de partage des politiques définies.

6 – LA FEMINISATION

- Révolution l'an prochain au niveau de la Fédération, le Comité de Direction devant être paritaire, un bouleversement.
- Chez nous, comme mentionné ci-dessus, plaisir de voir les femmes s'investir dans l'arbitrage et y réussir !
- Une femme déléguée va incorporer la Fédération et œuvrer en N3 et adjointe en championnat national.
- De nombreuses actions menées par la Commission de Féminisation s'appuyant sur le HAVRE AC, vitrine au niveau de la pratique
- Ouverture d'une section féminine d'excellence qui bénéficiera de l'expérience des équipements du Pôle Espoir dont plus généralement les résultats sportifs mais plus encore humains et scolaires sont une référence

7 – LES EVENEMENTS

- Stage Equipe de France U19 Futsal à HOULGATE et LISIEUX
- Centenaire du Football Entreprise et Finale de la Coupe Nationale au HAVRE (24 juin)
- Finales des Coupes de Normandie au GRAND-QUEVILLY (17 et 18 juin)
- Armada du 9 au 15 juin à ROUEN
- Finale du championnat de France D1 Futsal à CAEN (17 juin)
- Finale du Festival U13 PITCH à ARGENTAN (13 mai)
- Finale E-cup
- Finales régionales Futsal (25-26 février)
- France-Norvège Espoirs à CAEN (19 novembre)
- Beach Soccer Tournée Juillet
- Présence du Président de la Fédération à l'Assemblée Générale de DEAUVILLE (1^{er} juin)

Bons instants de récupération et au plaisir de nos prochains rendez-vous ... le 20 août pour le premier tour de Coupe de France et Merci pour tout !

Le Secrétaire Général



Roger DESHEULLES



COMMISSION REGIONALE DE CONTROLE DES CLUBS ET DE GESTION DES CLUBS

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Thierry LECARDONNEL, Président et Jacques BREHIER, Secrétaire

SAISON 2022 / 2023

MODIFICATION DU PERIMETRE DE LA COMMISSION

A compter de la saison 2023/2024, les clubs de N3 ne seront plus contrôlés par les Commissions Régionales, mais par la Commission Fédérale de la DNCG.

Le périmètre de la Commission Régionale portera :

- Sur les clubs dont l'équipe Première participe au championnat de R1,
- Sur les clubs de R2 accédant en R1 au terme de la saison,
- Sur les clubs, non déjà soumis au contrôle, dont l'équipe Féminines ou/et de Futsal participe au championnat de R1.

RAPPEL DES OBLIGATIONS COMPTABLES ET JURIDIQUES

Tous les clubs soumis au contrôle de la commission sont notamment tenus de produire les documents comptables et financiers suivants. Il leur appartient aux clubs, avec leurs prestataires experts-comptables ou/et commissaires aux comptes, de prendre toutes dispositions utiles pour que ces délais, parfaitement connus, soient impérativement respectés.

1) POUR LE 31 OCTOBRE AU PLUS TARD

- Les comptes annuels (bilan / compte de résultat / annexe) de la saison passée, arrêtés au 30 juin, avec le détail des comptes du bilan et du compte de résultat, certifiés par le commissaire aux comptes, ou à défaut d'obligation légale d'un commissaire aux comptes, accompagnés d'une attestation d'un expert-comptable.
- Les comptes et le plan de trésorerie prévisionnels actualisés de la saison en cours accompagnés d'une attestation de vraisemblance et de cohérence du commissaire aux comptes, ou, à défaut, d'un expert-comptable.

A défaut de commissaire aux comptes et d'expert-comptable, l'ensemble de ces documents doivent être signés sincères par le président du club.

- La copie des notifications de redressements reçues des organismes sociaux et fiscaux

Pour les Clubs Omnisports clôturant au 31 décembre :

- Les comptes annuels de l'année civile précédente de l'entité omnisport
- Le compte de résultat de la saison passée de la section Football
- Le budget prévisionnel de l'année civile en cours de l'entité omnisport
- Le budget prévisionnel actualisé de la saison en cours de la section Football
- Le rapport du commissaire aux comptes de l'entité omnisport

2) POUR LE 31 JANVIER AU PLUS TARD

- La copie du procès-verbal de l'assemblée générale ayant approuvé les comptes de la saison passée. (Comportant l'indication des montants du résultat et des capitaux propres approuvés)

3) POUR LE 15 MAI AU PLUS TARD

- Les comptes prévisionnels estimés au 30 juin de la saison en cours accompagnés d'une attestation de vraisemblance et de cohérence du commissaire aux comptes, ou, à défaut de commissaire aux comptes, d'un expert-comptable.
- Les comptes prévisionnels et le plan de trésorerie prévisionnel initiaux de la saison suivante, accompagnés d'une attestation de vraisemblance et de cohérence du commissaire aux comptes, ou, à défaut de commissaire aux comptes, d'un expert-comptable.

Rappel relatif à l'obligation de nomination d'un commissaire aux comptes :

La loi impose la nomination d'un commissaire aux comptes aux associations qui perçoivent annuellement plus de 153 000 € de subventions publiques ou/et plus de 153 000 € de recettes de mécénat.

SITUATION GENERALE DES CLUBS DE N3

(Hors chiffres du club accédant en N2 non retenus dans cette présentation)

Selon les situations estimées au 30/06/2023 telles que présentées à la commission :

La situation nette comptable cumulée des 10 clubs contrôlés par la CRCC est positive de 661 K€. Dont 8 clubs présentant des fonds propres positifs pour un montant total de 701 K€, et 2 clubs présentant des fonds propres négatifs pour un total de 40 K€.

Les résultats prévisionnels cumulés de la saison 2022/2023 sont déficitaires de 25 K€. Dont 6 clubs bénéficiaires pour un montant total de 28 K€ et 4 clubs déficitaires pour un total de 53 K€.

Selon les comptes annuels arrêtés au 30/06/2022 :

La situation nette comptable cumulée était positive de 700 K€. Dont 8 clubs présentant des fonds propres positifs pour un montant total de 716 K€, et 2 clubs présentant des fonds propres négatifs pour un montant total de 16 K€.

Les résultats nets cumulés de la saison 2021/2022 de ces 10 clubs étaient déficitaires de 305 K€. Dont 2 clubs bénéficiaires pour un montant total de 15 K€ et 8 clubs déficitaires pour un montant total de 320 K€

Budgets :

Les recettes de ces clubs se sont élevées en moyenne à 443 K€ en 2021/2022, et à 488 K€ en 2022/2023.

SITUATION GENERALE DES CLUBS DE R1

(Hors chiffres d'un club omnisports non retenus dans cette présentation)

Selon les situations estimées au 30/06/2023 telles que présentées à la commission :

La situation nette comptable cumulée des 19 clubs contrôlés par la CRCC est positive de 1 460 K€. Dont 17 clubs présentant des fonds propres positifs pour un montant total de 1 579 K€ et 2 clubs présentant des fonds propres négatifs pour un total de 119 K€.

Les résultats prévisionnels cumulés de la saison 2022/2023 sont déficitaires de 14 K€. Dont 10 clubs bénéficiaires pour un montant total de 144 K€ et 9 clubs déficitaires pour un total de 158 K€.

Selon les comptes annuels arrêtés au 30/06/2022 :

La situation nette comptable cumulée était positive de 1 526 K€. Dont 17 clubs présentant des fonds propres positifs pour un montant total de 1 741 K€, et 2 clubs présentant des fonds propres négatifs pour un montant total de 215 K€.

Les résultats nets cumulés de la saison 2021/2022 de ces 19 clubs étaient excédentaires de 161 K€. Dont 8 clubs bénéficiaires pour un montant total de 362 K€ et 11 clubs déficitaires pour un montant total 201 K€.

Budgets :

Les recettes de ces clubs se sont élevées en moyenne à 268 K€ en 2021/2022, et à 277 K€ en 2022/2023.

L'évolution caractéristique de ces situations est une diminution significative du nombre et du montant cumulé des résultats déficitaires annoncés pour 2022/2023, soit :

-13 clubs sur 29 contre 19 clubs sur 29 constatés en 2021/2022.

- Avec un cumul des déficits prévisionnels de 211 K€ (53 K€ en N3 et 158 K€ en R1) contre 521 K€ de déficits enregistrés en 2021/2022 (320 K€ en N3 et 201 K€ en R1).

Il est à espérer que cette tendance générale favorable soit confirmée lors de la communication des comptes définitifs 2022/2023 pour le 31/10/2023.

LES MISSIONS PRINCIPALES DE LA CRCC

1) Contrôle spécifique de l'existence de fonds propres positifs pour les clubs dont l'équipe première est en situation sportive d'accéder à la division supérieure à la fin de la saison

En application du texte spécifique qui stipule que leur accession est subordonnée à la présentation de fonds propres positifs, la commission doit vérifier que ces clubs présentent des fonds propres positifs au 30 juin de ladite saison.

Il s'agit d'un contrôle binaire, et non d'une appréciation, les fonds propres sont positifs ou non.

Et cette validation ne peut se faire qu'au vu d'éléments dûment établis et non hypothétiques.

Elle est étendue aux clubs de R2 dont l'équipe première est en situation d'accéder au championnat de R1. Pour les clubs de N3 en situation d'accéder en N2, ce contrôle est effectué par la DNCG.

En revanche, en l'absence de texte le stipulant, cette règle spécifique ne s'applique pas aux clubs non-accédants.

A la date du présent rapport, la commission a validé le respect de cette obligation pour tous les clubs sportivement qualifiés pour accéder en N3 et en R1 au terme de cette saison 2022/2023.

2) Evaluation de la capacité des clubs à disposer de ressources financières suffisantes pour la saison suivante

Pour tous les clubs soumis à son contrôle, que leurs fonds propres soient positifs ou négatifs, la commission doit s'assurer qu'ils disposeront, ou non, des moyens financiers suffisants pour poursuivre la compétition jusqu'au terme de la saison suivante.

Il ne s'agit plus d'un contrôle du montant des fonds propres au 30 juin de la saison qui se termine, mais d'une appréciation des flux financiers de la prochaine saison, au vu des éléments historiques connus, des derniers comptes annuels, de la vraisemblance et de la cohérence des états prévisionnels présentés, et des explications fournies par le club.

La commission pouvant par ailleurs assortir ses décisions de toute mesure particulière qu'elle juge utile, prévue par la réglementation de la DNCG.

A la date du présent rapport, la commission a pris les mesures suivantes :

- Une mesure d'exclusion d'un club du championnat de N3 au terme de la saison 2022/2023

- Une mesure d'encadrement, au montant budgété, de la masse salariale 2023/2024 pour 4 clubs.

Toutes ces décisions étant susceptibles d'appel devant la commission d'appel de la DNCG.



PÔLE ARBITRAGE

Cédric GARNIER

COMMISSION REGIONALE DE L'ARBITRAGE

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Benoit LOUVET

Saison 2022 / 2023

La commission est composée de 15 hommes et 2 femmes, y compris un CTRA, 1 éducateur, 1 responsable de pôle.

Les membres se sont réunis 7 fois, en présentiel, et/ou en visio conférence, en réunion plénière et en réunion de bureau.

1^{ère} réunion de la saison le 22 Septembre 2022 en présentiel.

Benoit accueillait Cédric GARNIER responsable du pôle à la réunion, en sa qualité de Président de Club, il sera très utile pour faire remonter les problématiques de club, eu égard à l'Arbitrage.

Les membres adressaient leur sincères condoléances aux membres qui ont perdus un être cher. Adressaient des félicitations aux arbitres ayant été promus,

Les membres accueillait Cyril GRINGORE, Arbitre de 1er Plan, en remplacement de Yohan GAGNANT qui ne peut plus assumer ses fonctions, Lilian LEROUX responsable des désignations et Nado PESNEL en qualité de Secrétaire. Adressaient un grand merci, à Hervé GRANDET, pour le travail accompli, il a apporté beaucoup aux arbitres, nous regrettons son départ.

Nous validions différentes demandes d'arbitres, les d'observateurs et différents groupes d'arbitres. Nous évoquions l'organisation des différents stages, dates, lieux, arbitres jeunes et seniors, les observateurs

En étroite collaboration avec les C.D.A, elles « ouvrent et ont ouvert les portes » pour faciliter la réalisation des tests physiques, afin de permettre à toutes et tous les arbitres de satisfaire au test obligatoire. Des dates ont été proposées en Juillet et Août dans des lieux et dates différentes

Un premier bilan pour le responsable des désignations seniors, jeunes :

- les changements de dernière minute, les arbitres désignés peuvent ne plus être disponibles le jour de la rencontre,
- le problème reste le peu de jeunes arbitres qui ont renouvelé cette saison. Pas assez de jeunes pour les compétitions chaque week-end, une aide est apportée dans la mesure du possible avec des arbitres seniors, les districts sont également régulièrement sollicités.

Les premières désignations d'observateurs ont été effectuées.

Les présidents de CDA communiquaient des informations concernant :

- le renouvellement des dossiers d'arbitres,
- des FIA envisagées
- des dates de tests physiques.

Nathalie GUEDON GINFRAY, Responsable de la section E.T.R.A.F. arbitrage féminin :

- indiquait le nombre d'arbitres ayant renouvelé
- du nom des responsables des désignations chez les féminines
- de la composition de l'ETRAF
- des dates de stages

Le Président donnait des informations concernant des appels reçus d'arbitres contestant leur classement, la date des journées de l'arbitrage, une demande de carte d'arbitre honoraire.

2^{ème} réunion de la saison 10 Novembre 2022 (bureau) en Visio conférence

Les membres de la CRA étudiaient le courrier, les demandes, les situations particulières, faisaient le point sur stages, tests théoriques et physiques, des arbitres qui n'ont pas satisfaits à leurs obligations.

Projet de l'organisation d'un Séminaire CRA : sur une journée, se pencher sur les projets à faire (ex : catégorie non promotionnelle, tests physiques...), sur qui va les faire etc....

3^{ème} réunion de la saison Jeudi 17 Novembre en présentiel et en Visio conférence

Les membres adressaient leur sincères condoléances aux membres qui ont perdus un être cher.

Les membres de la CRA adressaient leurs félicitations et encouragements à :

- Cyril GRINGORE, pour sa participation à la Coupe du Monde au QATAR
- Tifenn LEPRODHOMME potentiel « espoirs » retenu par la DTA.

Les nouveaux membres proposés au Comité de direction ont tous été acceptés.

Gilles BELLISSENT donnait un état des tests et stages déjà effectués et restant à faire.

Un constat plusieurs arbitres se sont inscrits pour satisfaire à leurs obligations pendant le week-end, en collaboration avec les districts. Merci aux présidents de CDA pour la décentralisation.

« Il reste un ultime test de rattrapage théorique et physique le 17 Décembre prochain, pour les Arbitres qui n'auraient pu pour diverses raisons être présents lors des précédentes dates mise en place par la C.R.A. Un courrier va leur être adressé ».

Louis BOURDON, jeune arbitre en stage dans le cadre de ses études, nous donnait des informations, sur tous les documents qu'il a préparés.

Il est en contact avec Tom du service communication, qui a commencé sur le site de la Ligue une Websérie, avec un thème par mois (novembre : féminines), prochains mois : ex-joueurs, sections sportives, arbitrage des jeunes par les jeunes, interventions clubs, dans la peau d'un arbitre...

- La Création d'un label arbitrage (degrés bronze, argent, or, avec récompenses, comme cela se fait avec les joueurs /joueuses

-Le Règlement spécifique ex-joueurs + communication en décembre et dans les prochains mois avec les clubs N2, N3, R1.

Fredy FAUTREL –

Constatait une pyramide très vieillissante,

-Un travail, de formation, contrôle continue est mise en place pour les élites et R1.

-Réflexion sur le test théorique qui pourrait se faire à distance, mais tout cela doit être vu avec le juriste de la Ligue.

-La Dotation pour les arbitres et les observateurs pour la saison prochaine en partenariat avec l'UNAF.

-Pour faciliter une demande d'intervention dans les clubs : nous envisageons une mise à disposition d'un accès direct sur le site de la Ligue.

-Dossier spécifique sur les référents : Un relai important dans les clubs, une nécessité d'une vraie équipe de bénévoles CRA pour gérer) : à coupler avec le dossier CRPA

-Feedbacks clubs N3 sur l'arbitrage (possibilité d'envoyer 3 vidéos dans la semaine à l'ETRA)

-Remise en place pôle espoir (Classroom déjà en place sur les sections sportives et catégorie élite), qui débutera en décembre avec l'appui des différentes sections, notamment la section jeunes et l'ETRAF.

Cyril GRINGORE au QATAR, au moment de la réunion nous adressait une synthèse de la section Jeunes. - Avec le Point sur les effectifs désignables :

La C.R.A émettait un avis favorable pour un duo Solène BANSARD-Karine BEAUPERE. Concernant Sophie FERREIRA arbitre de District, elle est nommée candidate AAR3. Elle sera désignée sur des matchs garçons, avec l'accord de Stéphane CERDAN, sur une proposition de Nathalie GUEDON GINFRAY.

4^{ème} réunion de la saison du 6 Janvier 2023(réunion de bureau) en visio conférence

Benoît renouvelait ses vœux, adressés au Président de la Ligue, aux Présidents des Districts, au Président de l'U.N.A.F. aux Membres de la CRA, à Mme la Directrice de la Ligue, à Patricia, aux Arbitres.

« Cette saison, nous retrouvons une vie faite de contacts humains. Certes, quelques réunions en visioconférence subsistent, mais rien ne remplace le présentiel. L'année 2022 arrive à sa fin avec son lot de

joies, de bonheurs, mais aussi de moments difficiles et de tristesse que ce soit sur ou en dehors des terrains. Je vous souhaite une très belle année 2023, qu'elle vous apporte plein de petits et grands bonheurs, la santé, et beaucoup de joies à partager avec vos proches, des projets enthousiasmants qui naîtront, qui mûriront et qui, je vous le souhaite, aboutiront."

Les membres étudiaient la Situation des Arbitres eu égard au Règlement Intérieur de la CRA
Définissaient les Orientations Technique et Politique de la CRA
Adressaient des félicitations aux promus.

5^{ème} réunion de la saison Jeudi 9 Février 2023 en présentiel

Nous adressions, condoléances, félicitations, Bruno COLIBERT nous faisait part de sa nomination au titre de Président de CDA du district de l'Orne.

Cyril GRINGORE faisait un point sur les 70 Jeunes Arbitres, qui ont renouvelés cette saison, 64 sont désignables, voire 63.

« Suite aux résultats obtenus par nos candidats potentiels JAF, 4 d'entre eux ont été retenus pour poursuivre la sélection. Il s'agit de Mrs LEDO LEGENTIL Jules, GROULT Robin et LEDUC Ewan ainsi que de Mlle DROUIN-HAMEL Manon qui devra néanmoins valider ses sprints sur le test.

Ces 4 arbitres sont intégrés au pôle espoir dès maintenant afin de poursuivre la formation. Pour rappel, la ligue dispose de 2 places plus 2 places par section arbitrage. Les féminines sont hors quota. »

Nathalie GUEDON GINFRAY nous informait que le stage INTER-LIGUES avec la Ligue des HAUTS DE France programmé les 29 et 30 Avril prochain, était en cours d'organisation,

« Du 14 au 17 Février 2023 se déroulera un stage Inter ligues U15 Féminines à Châteauroux, Veronica DONKOR est l'arbitre retenue pour notre Ligue ».

Nous convenions que nous annexerons désormais le PV de la réunion de l'ETRAF, en fin de PV à celui de la CRA, pour une plus grande lecture.

Florian GIQUEL se disait ravi d'avoir pu participer à la réunion. Ses obligations professionnelles ne lui permettant pas d'être présent comme il le souhaiterait. Il intervient dans les écoles, il y a 30 sections sportives, en collège de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Il y a un potentiel vivier d'arbitres en UNSS, les participants jouent et arbitrent.

Benoit LOUVET, donnait des informations concernant le séminaire des présidents de CRA qui s'est tenu au CNF de Clairefontaine du 27 au 29 janvier dernier.

« Éric BORGHINI, président de la Commission Fédérale de l'Arbitrage, et Antony GAUTIER, nouveau Directeur de l'Arbitrage, ont présenté la nouvelle organisation de l'arbitrage fédéral ainsi que ses objectifs selon un plan d'orientation stratégique pluriannuel reposant sur trois piliers : l'arbitrage professionnel, l'arbitrage féminin et l'arbitrage amateur.

Ce séminaire très riche a permis d'aborder de nombreux points relatifs au développement du futsal, aux passerelles joueurs amateurs – arbitres de ligue, au module de retour à l'arbitrage, au plan territorial de développement de l'arbitrage amateur, au retour des stages supérieurs de Ligue, à l'arbitrage futnet et au bilans des stages des CTRA.

Ce séminaire fut aussi l'occasion de révéler le plan de développement de l'arbitrage fédéral féminin avec un stage au mois de juin pour préparer les futures arbitres FFE2, FFE3 et AAFE2.

Enfin, les incidences de la réforme des championnats sur l'arbitrage amateur, national et régional a été grandement discuté. Ainsi, concernant la réforme du N2/N3, les principes ont été avancés pour la saison 2023-24, pour fin de saison 2022/23 les Promotions et Rétrogradations »

Le Représentant des C.D.A au bureau de la CRA était nommé. Bruno COLIBERT sera le prochain représentant, André LEFEVRE ayant représenté les CDA pour la durée prévue.

6^{ème} réunion de la saison Samedi 22 Avril 2023 en présentiel

Séminaire important, » les idées mûrissent depuis presque une saison. Des décisions doivent être prises en fonction de la réforme des championnats ».

Les membres de la CRA adressaient des vœux de prompt rétablissement à plusieurs personnes

Benoit accueillait avec plaisir :

-Martial BANCE qui a été président de la CRA, il le remerciait sincèrement de sa présence et a apprécié le contenu des échanges de emails –

-Patrick DUBOC représentant la section Jeunes Arbitres et l'UNAF –

Dario AVOGADRO -Benoit ROY Arbitres -John

John QUEMPEL Président de l'UNAF Régionale –
Philippe DEBEAUPIS qui arrive dans le département du Calvados, il était membre de la CDA/CRA dans les Yvelines, il a été 30 ans arbitres, il va apporter un œil extérieur à nos travaux.

Les membres étaient informés du nouveau FONCTIONNEMENT DE LA CRA.

Tout ce qui concerne l'arbitrage et les Arbitres est désormais géré par Ghislaine LEMONNIER secrétaire administrative de la Ligue aidée de Nado PESNEL.

Patricia BERNIER continue à gérer tout ce qui concerne les désignations.

Était évoqué de tester les désignations (semi-)automatiques, programme mis en place par la Fédération, pour commencer avec la catégorie R2 début mai, en espérant poursuivre rapidement avec d'autres catégories

En souhaitant ainsi alléger la tâche de Lilian. Le district de l'Eure est district pilote.

Un échange s'instaurait sur les problèmes qui pourraient être rencontrés : -double désignations, erreur de personne avec joueur et arbitre même identité Nom Prénom, match de fin de saison, match à observer etc.... Cela pourrait libérer du temps aux bénévoles, Le programme ne pourrait pas être appliqué en championnat National.

Un arbitre était auditionné.

Avant de poursuivre nos travaux, la CRA accueillait le Président de la Ligue Pierre LERESTEUX
« Je remercie tous les personnes présentes, en espérant que parmi les invités il pourrait y avoir une intégration aux travaux de la CRA.

L'Arbitre est important, sans lui il serait impossible de jouer au football, nous avons besoin d'arbitres, merci pour eux et le soutien que vous leur apportez.

Les CDA/FIA IR2F forment environ 100 arbitres par saison et malheureusement nous en perdons autant chaque saison à l'exception des personnes motivées

Nous allons bientôt commencer les réunions de secteurs, Je rappellerai aux éducateurs de respecter les arbitres

J'ai pour objectif de créer une école d'arbitrage féminine à Lisieux.

Je remercie tous les membres qui ont la raison et la passion »

La Ligue tiendra son Assemblée Générale le JEUDI 1er JUIN 2023, et aura lieu à la salle de l'amphithéâtre de l'Amirauté Rte de Paris 14800 TOUQUES. »

Fredy présentait le VOR dans le cadre d'une action de recrutement.

« Il s'agit de dynamiser et optimiser le recrutement de bénévoles et d'arbitres dans les clubs grâce à une application innovante disponible sur smartphones, tablettes et PC. A partir d'une liste courte de questions préétablies, il est alors possible de réaliser un sondage rapide auprès de nombreuses personnes. Après avoir traité les données, des contacts sont pris avec les individus dont les réponses indiquent un potentiel intérêt pour l'arbitrage. Cette opération à laquelle Martial est particulièrement sensible devrait débuter prochainement. Les discussions autour de cette action font ressortir un intérêt certain de la part de l'ensemble des membres participant au séminaire ».

Informait de la création d'une catégorie pré-fédérale Il est proposé une certaine forme de déclinaison du CAPA (centre d'accompagnement à la performance arbitrale) existant déjà au niveau fédéral. L'idée est de cibler un nombre très réduit d'arbitres jeunes et promotionnels (moins de 10) afin de les préparer spécifiquement à de futures potentielles échéances fédérales. Pour cela, ces arbitres seraient sortis des classements traditionnels et seraient uniquement évalués à plusieurs reprises au cours d'une saison sur des matches dont le niveau correspondrait à leur niveau à l'instant « t ».

Proposait de modifier le fonctionnement des évaluations des arbitres R3 et de passer à la mise en place de 2 phases.

Les arbitres seraient répartis dans des poules à effectifs réduits durant la première partie de la saison et seraient observés une fois. Ensuite, les mieux et les moins bien notés seraient à nouveau répartis dans de nouvelles poules pour la seconde partie de saison et joueraient respectivement la montée en R2 ou la rétrogradation en District.

Les participants au séminaire trouvent une perspective intéressante.

Était rappelé le Stage INTER-LIGUES FUTSAL28- 29-30 AVRIL 2023 à Lisieux Jeremy LE MASSON responsable FUTSAL, a reçu toutes les informations utiles pour une bonne organisation.

M.FECIL Président de la CDA de l'Eure et membre de la CRA sera présent. Il sera le représentant de la CRA,

et prononcera le discours d'accueil.

Le nom des candidat(e)s à la fédération était donné

Nous mettons en place la fin de saison 2022/23 avec les Promotions/ Rétrogradations

Le Président de l'UNAF REGIONAL, John John QUEMPER remerciait de l'invitation, « J'ai pris plaisir à partager les travaux de ce premier séminaire, je vous informe que l'A.G. se déroulera le Lundi 29 MAI prochain à Lisieux.

La parole était donnée aux invités.

7^{ème} réunion de la saison le 31 Mai 2023, en présentiel.

Le sujet principal à l'ordre du jour de cette dernière réunion de la saison, était ce que les arbitres attendent toutes et tous, les classements de la saison, avec leur affectation.

Nous adressons des condoléances aux personnes ayant perdu un être cher.

Des félicitations aux arbitres promus, des encouragements aux arbitres qui vont satisfaire à un examen fédéral.

Des félicitations pour la carrière des arbitres qui mettent un terme à leur fonction d'arbitre.

Fredy nous informait des dates de stages et tests physiques qui seront organisés au cours de la saison.

Les Présidents de CDA comme lors de chaque réunion s'exprimaient.

Nous joignons le rapport d'activité de la section JEUNES, et de la section FEMININES (ETRAF).

Bilan d'activité de la section JAL : Cyril GRINGORE

La section JAL gère les désignations des compétitions régionales chez les jeunes (championnat et coupes) ainsi que la désignation des observateurs et l'analyse des rapports (si possible 3 observations par arbitre).

Un stage de début de saison (avec test physique et test théorique) a été organisé à Lisieux en septembre 2022 avec tous les JAL et quelques observateurs.

Les jeunes arbitres sont également désignés et accompagnés par des membres sur des tournois prestigieux (Tournoi national U17 de Quevilly Rouen Métropole en août et tournoi international U17 de Gonfreville en mai).

Mise en place depuis cette saison d'un système de tutorat pour nos jeunes arbitres candidats à la fédération qui ont réussi l'examen théorique en mai 2022.

Des questionnaires de connaissance des lois du jeu sous forme de QCM ont été proposés à tous les JAL en janvier et en mai (avec possibilité offerte aux observateurs de faire le test).

Une visioconférence à destination de tous les arbitres et observateurs de la catégorie a été organisée en avril. De plus, la section JAL a la responsabilité de la sélection et de la formation de nos candidats JAF. Cette formation commence en novembre et s'intensifie après l'examen probatoire (physique et théorique) de décembre.

A partir de janvier, les réunions de formation ont lieu tous les 15 jours soient en présentiel soit par visio conférence jusqu'à l'examen final en juin.

Enfin, les membres de la section JAL accompagnent les arbitres désignés sur les finales de coupe de Normandie U15, U16 et U18.

Bilan d'activités de L'ETRAF Nathalie GUEDON GINFRAY

A l'aube d'une nouvelle saison, il est d'actualité de regarder quelques instants en arrière afin de faire un bilan de cette saison 2022/2023 qui s'achève.

Le bilan est positif pour la Section Féminines de la CRA : nous avons à date 45 féminines qui officient sur le territoire de la Ligue de Football de Normandie.

Ce résultat est le fruit du travail de plusieurs acteurs : tout d'abord, les CDA qui ont recruté lors des FIA pas moins de 14 arbitres cette saison et les ont parrainées.

Il convient ensuite de souligner l'accompagnement de nos féminines par les membres de l'ETRAF, bénévoles qui œuvrent dans l'ombre pour conseiller, accompagner et rassurer parfois nos arbitres.

La Direction de la LFN et la CRA nous ont également donné la possibilité d'organiser le stage de rentrée en octobre 2022 et l'inter ligues avec les Hauts de France en avril 2023, rassemblements qui ont permis de renforcer la cohésion du groupe.

L'ensemble des membres de l'ETRAF tiennent enfin à souligner le travail effectué par Fredy FAUTREL, CTRA, qui prépare régulièrement des thématiques techniques, conseille nos féminines afin de les former et les aider à acquérir de nouvelles compétences.

Nous terminerons ce bilan en félicitant l'ensemble de nos féminines pour leur parcours et leur réussite. Une mention particulière pour nos 3 arbitres fédérales : Elise LECOLLEY pour sa 5ème place au classement des Fédérales 2, Pauline MAZIER et Jade MONGIAT pour leur réussite cette saison à l'examen pratique Fédéral 2.

Nous vous souhaitons à toutes et tous, d'excellentes vacances et vous donnons rendez-vous dès le 1er juillet prochain pour une nouvelle saison !



PÔLE SPORTIF

Patrick BAILLARD

COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Jean LIBERGE

SAISON 2022 / 2023

Je ne voudrais pas commencer ce rapport d'activité de la commission sportive sans avoir une pensée pour celle qui a longtemps été la tête pensante de cette commission et qui, après tant d'années passées au sein des différentes ligues a demandé son droit à la retraite bien mérité, je veux parler bien sûr de Sylvie MARCHAIS. Merci Sylvie pour ton engagement et dévouement aux clubs, profite bien de ta retraite notamment en faisant des balades en vélo. Avant de partir Sylvie a formé Léo RIVIERE qui est son digne successeur et afin d'épauler Léo, Ophélie DREUX est venue le rejoindre. Tout comme Sylvie, ils sont à l'entière disposition des clubs et bien sûr, feront tout pour résoudre un maximum de problèmes.

Notre équipe a subi quelques changements, pour palier d'abord un désistement lié à un problème professionnel. Dominique LEFEBVRE, du DFSM a intégré l'équipe, Pascale EVAIN prenant une fonction importante au sein de la ligue a été remplacée par Denis ROUXELIN venant du District de la Manche. Je tiens à remercier Pascale EVAIN pour tout le travail qu'elle a fait au sein de la commission.

Nous passons maintenant à cette année sportive 2022-2023 qui va apporter des joies et surtout des peines suite aux nombreuses descentes prévues par la réforme. A ce jour, nous nous sommes réunis 28 fois afin de résoudre différents problèmes de matchs remis, de changement d'horaires, de forfaits, de feuilles mal remplies, de désignations de terrains, pour les tirages de Coupe de France Féminine et Masculine, Coupe Gambardella et Coupes de Normandie.

Tout d'abord, parlons de la Coupe de France avec ses aléas de bonnes ou mauvaises surprises :

Bravo pour leur parcours :

- L'AF VIROIS qui est allé défier le FC NANTES jusqu'au 32^{èmes} de finale
- le HAVRE CAUCRIAVILLE, C. MUNICIPAL D'OISSEL, GRAND QUEVILLY FOOTBALL CLUB, US ALENCON 61, US GRANVILLAISE, l'EVREUX FOOTBALL CLUB 27, l'AVANT GARDE CAEN FOOTBALL et le FC ROUEN qui ne sont tombés qu'au 8^{ème} tour
- et à l'US AVRANCHES MSM et le ESFC FALAISE au 7^{ème} tour

En Coupe GAMBARDELLA Crédit Agricole, le FC ROUEN et le HAVRE AC ont été jusqu'en 1/8^{ème} de finale.

En Coupe de France Féminine, le SM CAEN jusqu'au 2^{ème} tour Fédéral.

Cette année aura été une année plus prolifique pour la pratique de notre sport favori, pas de covid, peu d'intempéries au mois de février, mais nous avons subi les grèves avec des matches reportés.

Je tiens à remercier tous les clubs qui ont continué à vouloir jouer malgré les problématiques du carburant et autres notamment les barrages routiers.

Malgré les nombreuses remises de match pour différents problèmes, nous avons réussi à caser toutes les rencontres quelquefois avec d'importantes difficultés mais aussi grâce à la compréhension et la bonne volonté des clubs.

Petit conseil : nous vous demandons d'être vigilants sur le remplissage de la FMI, à plusieurs reprises le score était incorrect ou inversé.

Que dire de la participation aux matches de joueurs suspendus, Mesdames ou Messieurs, secrétaires de clubs, ainsi que capitaines et dirigeants, faites attention aux purges des matchs de suspension de vos joueurs,

la commission effectue des contrôles sur tous les matches et force est de constater que ces informations ne sont pas toujours suivies par les intéressés.

La cellule de veille a très bien fonctionné, mais nous devons rappeler aux clubs que les arrêtés municipaux doivent être adressés à la cellule avec l'adresse mail du club et non directement par la mairie et que doit être joint la feuille de renseignements pour indiquer quels matches sont remis, ces pièces sont obligatoires pour prendre en compte la remise de matches.

Suite à la remise de journées, les dernières rencontres des championnats se sont terminées le 4 juin 2023. Nous allons nous réunir très rapidement pour vérifier si les obligations imposées par la FFF sont bien respectées afin de déterminer les montées et descentes. Suite à ces vérifications nous vous donnerons les classements définitifs.

Cette année, la finale Pitch U13 a eu lieu à Argentan et les autres finales au GRAND QUEVILLY FC, merci à ces clubs pour l'organisation et la mise à disposition de leurs installations

Maintenant que les championnats sont terminés, nous arrivons à la période des tournois. Je tiens à rappeler que chaque tournoi doit être déclaré obligatoirement auprès soit de la FFF ou de la ligue selon la nature du tournoi. Nous pouvons vous fournir par retour un modèle de règlement comprenant les obligations imposées par la FFF et la ligue.

Nous restons à l'écoute des clubs, en essayant d'apporter des solutions à leur problème et surtout de les aider.

Je vous souhaite à vous tous une très bonne fin de saison et à tous de très bonnes vacances qui vous permettront de reprendre des forces physiques et morales et nous vous retrouverons avec joie sur les pelouses en grande forme sportive.



PÔLE SPORTIF

Patrick BAILLARD

COMMISSION RÉGIONALE DES DELEGUES ET SECURITE

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Roger DESHEULLES

SAISON 2022 / 2023

1 – EFFECTIFS

- ❖ 8 délégués fédéraux (un A – trois A prime – quatre B)
- ❖ Première année de Charles Henri RAMARQUES à ce niveau
- ❖ 29 délégués régionaux
- ❖ Une moyenne d'âge s'établissant à 58 ans
- ❖ Deux délégués exerçant des missions d'accompagnement (MM. DESHEULLES et VELOT)

2 – EVOLUTIONS

- ❖ Rajeunissement très net du corps ... pour les derniers recrutements, sur les cinq candidats 3 unités ont moins de 30 ans (MM. CHAUVET – GUISELIN - NOVELLINO).
- ❖ Echec sur la féminisation : un seul élément mais aucun apport lors des derniers recrutements.

3 – ACTIVITE

- ❖ Délégués fédéraux : 98 missions à la demande de la commission. Merci pour cette précieuse aide.
- ❖ Délégués régionaux : 855 missions soit une moyenne de 30 par délégué

Ce sont donc 953 rencontres qui auront reçu le renfort d'un officiel veillant à leur bon déroulement.

4 – LA COMMISSION

- ❖ 5 réunions
Participation assidue des membres MM DAOUDI – LANSEL – LAUGEROTTE.
Roger VELOT (accompagnateur) et Patrick BAILLARD (responsable de pôle) se font devoir d'y assister.
- ❖ Travail intense des 3 désignateurs (MM DAOUDI – LANSEL- LAUGEROTTE) qui auront présidé aux 953 désignations mais à combien de modifications dues à des changements de jour, des déconvocations quelquefois.
Merci à eux...toujours dans la bonne humeur.
- ❖ Un stage le 3 septembre 2022 dont le programme avait été mis sur pied par Denis LANSEL et avait vu Éric PAIN, notre délégué fédéral A, venir nous apporter son expérience.
- ❖ Deux journées de formation destinées aux délégués récemment recrutés afin de recevoir les directives et conseils dans l'accompagnement de leur future mission.
- ❖ Accompagnement sur au minimum une rencontre pour ces nouveaux recrutements.

5 – ACCES A LA FEDERATION

- ❖ Dans le cadre de la refonte des championnats, la FFF nous a demandé l'apport de 2 délégués. MM FERON Éric et LAVIDIERE Romain ont été proposés.
- ❖ Dans le cadre de la féminisation, MME SUZE Nathalie a été proposée en surnombre.

Bon vent à ces 3 délégués dans leur cheminement vers le sommet.

En terminant, je voudrais souligner :

- ❖ La peine suscitée par la disparition le même jour, un beau jour de mai, des 2 Joël, touchant profondément leurs collègues et aussi leurs amis ornais, que ce soit au sein du District que de l'US ALENCONNAISE 61.
- ❖ Le plaisir de travailler avec M Léo RIVIERE et Mme Ophélie DREUX, très à l'écoute des collègues. Merci..... même si c'est le taff !
- ❖ Enfin la satisfaction de côtoyer, au travers de ces 38 hommes et cette femme, un monde de bénévoles passionnés.
Puissent-ils avoir la même satisfaction de me subir !!

Bonnes vacances et ...en forme pour la reprise fin août !

6 – ACTIONS DU DOMAINE SECURITE

- ❖ 4 référents régionaux labellisés : Roger DESHEULLES - David DOMINGUEZ CONDE - Claude METZ-Charles-Henri RAMARQUES
- ❖ Préparation match de Coupe de France à :
 - Aunay-sur-Odon (venue de l'US GRANVILLAISE),
 - Verson (rencontre FC de MOUEN – FC de ROUEN 1899)
 - Dives-sur-Mer (venue du FC de ROUEN 1899)
 - Organisation d'une rencontre à huis-clos délocalisée au stade Lozai du Petit-Quevilly (Fc PETIT QUEVILLY ST JULIEN – AL DEVILLE MAROMME)
- ❖ Rencontres de Coupe de France (à la demande de la FFF)
 - AF VIROIS – Stade Malherbe de CAEN Calv.Bn
 - AF VIROIS-FC NANTES
 - EVREUX FC 27- SC BASTIA
 - US ALENCONNAISE 61- LE HAVRE AC
 - US AVRANCHES MSM-Stade BRESTOIS 29
- ❖ Rencontre de Championnat National 2 (à la demande de la FFF) : EVREUX FC 27-FC de ROUEN 1899
- ❖ Finale D1 Futsal à CAEN (Etoile LAVALLOISE Fusal –PARIS ACASA Futsal)
- ❖ Réunion avec club accédant : As Verson (R1) – ES du MONT GAILLARD (N3)
- ❖ Les quatre référents ont participé au séminaire des référents régionaux dispensé par le Pôle Sûreté de la FFF à CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES les 29 et 30 juin 2023



PÔLE SPORTIF

Patrick BAILLARD

COMMISSION RÉGIONALE FUTSAL

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Thierry GRIEU

SAISON 2022 / 2023

CHAMPIONNAT REGIONAL

- ❖ Sur le secteur bas normand : 7 équipes ont disputé le championnat de Régional 1 groupe A (1 forfait)
- ❖ Sur le secteur haut normand : 6 équipes ont disputé le championnat de Régional 1 groupe B

Les vainqueurs de chaque groupe se sont affrontés lors d'une finale :

- A : SU DIVES CABOURG FBL1
- B : AS MADRILLET CHATEAU BLANC1

Elle a été remportée par l'AS MADRILLET CHATEAU BLANC.

PHASE d'accession Interrégionale Futsal D2

- ❖ l'AS Madrillet Château Blanc perd 5/3 contre HELESMES Futsal.
- ❖ Championnat D2 Futsal : Hérouville Saint Clair futsal. Félicitations pour leur accession en D1

COUPE NATIONALE FUTSAL

Si cette épreuve est réglementée par la FFF, nous avons pu mener à bien les éliminatoires régionales. Seulement 15 équipes ont participé à cette compétition. 1 club normand a disputé les 16^{èmes} de finale : le SU DIVES CABOURG à LILLE MOUVEAUX Futsal.

CHALLENGE NATIONAL Féminin Futsal

- ❖ 16 équipes normandes ont participé à ce challenge organisé à Lisieux
- ❖ Hercules FC s'impose et représentera la Normandie à la phase interrégionale à ALLONE. Avec deux victoires, les normandes terminent 2^{ème}, félicitations à elles.

COUPE COCA-COLA FUTSAL

- ❖ Deux clubs normands présents en finale :
 - Hercules FC termine 5^{ème}
 - ASL Chemin Vert termine 6^{ème}
- Félicitations aux deux équipes

Section sportive

- ❖ Victoire historique de la section sportive de Gacé : pour la première fois de leur histoire, la section a remporté le championnat de France UNSS Futsal. Durant les trois jours de compétition, les élèves du collège Jean Moulin ont porté fièrement les couleurs de l'Orne et de la Normandie, félicitations à eux.

COUPE REGIONALE FUTSAL NORMANDIE Futsal Garçons et Féminines

Les Districts du territoire normand ont organisé des finales départementales FUTSAL pour une finale régionale le 25/26 Février 2023 aux gymnases de la ville de FLERS, remerciements à la Ville de FLERS et son conseil municipale ainsi qu'au club support du FC FLERS et ses bénévoles.

Détections Futsal U15/U18 Ligue de Normandie

Elles ont eu lieu au centre sportif de Houlgate dans le cadre des inter-ligues.

INTER-LIGUE Bretagne et Normandie

- ❖ Section U15/U18 : organisé à Ploufragan le 18 et 19 Avril 2023
Remerciements chaleureux à la Ligue de Bretagne pour son accueil.

COUPE DE NORMANDIE FUTSAL

- ❖ Finale de la Coupe de Normandie à Moyaux au gymnase Nicolas Batum
- ❖ Vainqueur : LE HAVRE CAUCRIAUVILLE
Remerciements à la mairie et son conseil municipal, sans oublier le club support, le FC Moyaux et ses bénévoles.

FINALE CHAMPIONNAT FUTSAL D1 FUTSAL.

A l'occasion de cette finale à CAEN (Palais des Sports) le 17 juin dernier, une réunion avec la Commission Fédérale Futsal était organisée afin d'échanger avec les clubs normands Futsal sur les problèmes rencontrés (gymnases et autres sujets).

- ❖ Finale opposant l'ETOILE LAVALLOISE au SC Paris
- ❖ Vainqueur : l'ETOILE LAVALLOISE
- ❖ Plus de 3000 personnes pour encourager les deux 2 équipes

ACCUEIL INTERNATIONAL

- ❖ Rassemblement en Normandie pour l'Equipe de France U19 Futsal (CSN Houlgate, Lisieux et Moyaux)
- ❖ Préparation du 1^{er} au 7 juillet pour le championnat d'Europe du 1^{er} au 10 septembre 2023

Remerciements :

- Président de la Ligue de Normandie et son comité de direction
- Madame la Directrice Kerstie ABERGEL et le personnel administratif
- Aux membres de la commission Futsal pour leurs disponibilités et leurs implications
- A Clément LEREBOURS, CTR et Léo RIVIERE au secrétariat et l'équipe technique
- A l'équipe communication et événementiel pour le travail qu'ils effectuent.
- Sans oublier la C.R.A et les arbitres Futsal



PÔLE SPORTIF

Patrick BAILLARD

COMMISSION RÉGIONALE FOOTBALL ENTREPRISE

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Antoine LECHEVALIER

SAISON 2022 / 2023

La CRFE est composée de 8 membres, elle organise et gère ses compétitions, voir ci-dessous.

COUPE NATIONALE FOOT ENTREPRISE

Au bout de 3 tours Régionaux, 3 équipes Normandes se sont qualifiées pour les 16^{èmes} de finale (1^{er} Tour National) :

- FC BONSECOURS ST LEGER FE
- TCAR Rouen
- AGS Caumont

Ces 3 équipes se sont qualifiées pour la phase de poules des 8^{èmes} de finale, puis, le **TCAR Rouen** passera les quarts et demi-finale pour tomber en finale contre ORANGE Issy les Moulineaux 0 à 0 puis 0 à 2 aux prolongations.

COUPE DE NORMANDIE FOOT ENTREPRISE

La finale s'est jouée le 18 juin dernier à Grand Quevilly et a vu la victoire du **TCAR Rouen** sur le CACS APTAR sur le score de 2 à 0.

CHALLENGE DE NORMANDIE FOOT ENTREPRISE

La finale s'est jouée le 29 avril dernier à Dieppe et a vu la victoire du **RC PORT le Havre** sur le CACS APTAR sur le score de 3 à 0.

CHAMPIONNAT REGIONAL R1

- ❖ La compétition réunissait cette saison 9 équipes : 6 équipes de l'ex District Fluvial – 2 équipes du District de l'Eure – 1 équipe de l'ex District Maritime
- ❖ le désengagement au tout dernier moment, au mois d'août 2022, du CGHN GENDARMERIE Rouen
- ❖ le championnat s'est déroulé en 2 phases aller et retour, soit 18 journées avec un exempt.
- ❖ Le parcours quasiment sans faute du nouveau Champion : **TCAR Rouen** (14 victoires – 2 nuls – 0 défaite) et 13 points d'avance sur le second : CACS APTAR.

CHAMPIONNAT REGIONAL R2 Matin

- ❖ La compétition réunissait cette saison 7 équipes l'ex District Maritime
- ❖ le désengagement au tout dernier moment, au mois de septembre 2022, de SAFRAN NACELLES le Havre
- ❖ Le championnat s'est déroulé en 3 phases : aller, retour et aller, soit 21 journées avec un exempt
- ❖ le titre de Champion a été attribué à la **METROPOLE le Havre** avec 10 points d'avance sur le second : les MUNICIPALUX de Rogerville

Saison prochaine 2023/2024 :

- ❖ 7 nouvelles équipes vont nous rejoindre
- ❖ Une R1 renforcée et compétitive à 9 équipes
- ❖ Retour d'une R2 le samedi après-midi avec 6 équipes
- ❖ Maintien de la R2 Matin basée sur le Havre avec 6 équipes



PÔLE SPORTIF

Patrick BAILLARD

COMMISSION RÉGIONALE DES CALENDRIERS

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Jean-Pierre GALLIOT

SAISON 2022 / 2023

La Commission Régionale du Calendrier s'est réunie 1 seule fois au cours de la saison. Sur la demande du Président de la L.F.N ; appuyée par le Comité de Direction, outre les membres de la Commission et les représentants des Districts, un club proposé par chacun des Districts a été convié à la réunion. Il peut être regretté que seuls deux d'entre eux, sur cinq, aient répondu à l'invitation.

En satisfaction du souhait exprimé par les clubs présents, initiative nouvelle, la période de trois semaines des vacances scolaires d'hiver a été neutralisée en totalité pour n'y prévoir aucune compétition.

La Commission a dû s'adapter à la contrainte qu'a présentée la constitution d'un groupe du championnat Seniors Régional 1 à 13 équipes, nécessitant la programmation de 4 journées supplémentaires. Heureusement, et exceptionnellement, les conditions climatiques ont été très favorables cette saison, permettant un déroulement sans heurt du calendrier original mis en place, se concrétisant par l'absence de report de journée complète de compétition, évitant ainsi l'organisation d'autres réunions de la Commission.

Pour la bonne organisation de ses travaux, la Commission a pu bénéficier du concours et des compétences de Madame Sylvie MARCHAIS, Léo RIVIERE et Ophélie DREUX. Qu'ils en soient tous sincèrement remerciés ainsi que le responsable du Pôle compétitions, M. Patrick BAILLARD.

En clôture de ce compte-rendu, qu'il nous soit permis de renouveler nos remerciements et d'adresser nos félicitations à Madame Sylvie MARCHAIS, admise à faire valoir ses droits à une retraite fort méritée au cours de la saison.



PÔLE ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Raynald LEFRANCOIS

COMMISSION RÉGIONALE DE L'IR2F

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Raynald LEFRANCOIS

SAISON 2022 / 2023

1 – Vie de la commission

- La commission est constituée de 9 membres (5 dirigeants et 4 CTR)
- 2 réunions (une en présentiel, 1 en visio)
- 2 réunions du comité de pilotage
- Séminaire IFF sur 3 jours à Paris
- Réunion avec chaque district et CDA.
- 2 formations de formateurs (formateurs et tuteurs) mises en place
- Lancement d'un nouveau logiciel « Yparéo »

2 – Point arbitrage / dirigeants / éducateurs

La F.F.F. et la L.F.N. au service des clubs et de ses licenciés

2.1 – Arbitrage

Arbitres	Bons FFF	Montant	Bons utilisés	Bons restants	Consommation% Ligue	Consommation% FFF
	270	6750 €	320	-50	118,5%	123,5 %

Très bonne saison, dans la moyenne nationale, même si le bilan est positif il ne permet de combler le déficit en nombre d'arbitres. Le travail de proximité et la réactivité des CDA ont permis ce bon résultat.

2.2 – Educateurs

Educateurs	Bons FFF	Montant	Bons utilisés	Bons restants	Consommation% Ligue	Consommation% FFF
	1200	3000 €	1034	166	86,2 %	93,6 %

Dans la moyenne nationale, nous constatons une baisse chaque année des inscrits en formation.

2.3 – Dirigeants

Dirigeants	Bons FFF	Montant	Bons utilisés	Bons restants	Consommation% Ligue	Consommation% FFF
	175	4375€	74	101	42,2 %	72,3 %

Peu de clubs se portent volontaire pour organiser des formations en présentiel. Malgré le recrutement de nouveaux formateurs, peu d'inscriptions.

2.4 – Suivi des bourses FAF Formation éducateurs

Aides fédérales apportées aux clubs ou aux stagiaires dans le cadre des formations ci-dessous :

Dans le cadre des bourses « Fafa Formation » c'est plus de 67.000 € versés aux clubs ou aux stagiaires normands par la F.F.F, avec la répartition ci-dessous pour 64 dossiers:

- **BEF** : 18688 € pour 10 dossiers, soit une aide moyenne de 1869 €
- **BEF Apprentissage** : 2350 € pour 3 dossiers, soit une aide moyenne de 783 €
- **BMF** : 26200 € pour 32 dossiers, soit une aide moyenne de 819 €
- **BMF Apprentissage** : 17450 € pour 18 dossiers, soit une aide moyenne de 969 €
- **DESJEPS** : 2600 € pour un dossier

2.5 – Suivi des objectifs 2022/23

- Augmentation des formateurs pour les formations de dirigeants
- Mise en place d'une nouvelle organisation
- Le suivi budgétaire au niveau de l'organisation des formations a permis

2.6 – Evolution des formations

- Evolution du BEF et du BMF suite au retour de France Compétences sur le manque d'employabilité de nos formations professionnelles.
- Au niveau de l'arbitrage, une FIA sur l'arbitre assistant sera prochainement proposée.
- Une réflexion devra être portée sur les besoins en formation de nos dirigeants au vu du peu d'inscriptions enregistrées cette saison.

3 – Projets de la commission 2023-2024

3.1 – Communication (projet non abouti cette saison)

- Travail sur la création d'un logo IR2F
- Constitution d'un groupe de travail pour la création d'un site internet IR2F
- Lancement sur un réseau social des informations IR2F

3.2 – Suivi financier, administratif, organisationnel

- Améliorer l'offre des formations pour nos dirigeants
- Eviter les annulations des formations prioritaires notamment (recyclage, futsal, salariés...)
- Améliorer le taux de remplissage des formations

3.3 – Coordination de l'IR2F.

- Accentuer la coordination des actions entre arbitres/éducateurs/dirigeants
- Organisation de séminaires IR2F



PÔLE ACCOMPAGNEMENT DES CLUBS

Raynald LEFRANÇOIS

COMMISSION RÉGIONALE DU FFA (ANS)

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Marc ROUTIER

SAISON 2022 / 2023

1 – Le contexte

La gestion du FFA se divise en 4 thématiques :

- FFA Equipements
- FFA Nouvelles Pratiques
- FFA Transport
- ANS (cette commission étant gérée maintenant par une commission spécifique)
- Le FFA Emploi étant traité par l'IR2F depuis cette saison 2022-2023

2 – Priorité FFA LFN

Indépendamment du projet Foot5 qui est la priorité régionale, notre Ligue de Normandie doit faire face à une grande diversité au sein de son territoire (un district de plus de 40 000 licenciés, un de moins de 10 000 licenciés, ainsi que des zones urbaines et rurales n'ayant pas les mêmes problématiques). Toutefois, au vu des éléments chiffrés, notre Ligue a souhaité harmoniser et développer son nombre d'éclairage sur l'ensemble des terrains du territoire normand. Cela permettra d'étendre l'éventail de la planification des matchs. Par ailleurs, les priorités des Districts sont parfois différentes et spécifiques selon les territoires.

La ruralité reste une priorité générale car les aides ont un impact bien plus important pour les petites communes que pour les grandes agglomérations.

La sécurisation des installations est une priorité de 4 Districts, la Seine-Maritime quant à elle, souhaite faire en fonction des projets sans aucune priorisation. En effet, ce District trouve que l'éventail des projets aidés est suffisamment large et convient parfaitement.

3 – Organisation FFA LFN

Le président tient à remercier Ophélie DREUX pour la qualité de son travail et le sérieux apporté à la gestion de cette commission. Le président remercie également Charline DAYAUX pour le rôle facilitant qu'elle incarne vis-à-vis de la commission. La relation Ligue – District concernant le FFA est devenue très bonne dans le traitement des dossiers. Merci à chacun des représentants pour cette dynamique.

3.1 – FFA Equipements

53 dossiers validés, pour 36 clubs et pour un montant total de 506 800 €

Plusieurs enveloppes nous ont attribuées cette saison :

- Une première de **459 000€**,
- 1 enveloppe supplémentaire, en juin, de **48 000€**,
- C'est au total **507 000 €** qui ont été répartis entre les différents districts.

La répartition a été la suivante :

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine Maritime	Total LFN
Répartition théorique	93 091 €	81 823 €	84 722 €	69 293 €	130 070 €	507 600 €
%	20%	18%	19%	15%	28%	100%

Répartition réelle après attribution des nouvelles enveloppes :

	Calvados	Eure	Manche	Orne	Seine Maritime	Total LFN
Répartition théorique	117 600 €	72 500 €	162 300 €	95 000 €	59 400 €	506 800 €
%	23 %	14 %	32 %	19 %	12 %	100%

3.2 – FAFa Nouvelles Pratiques

18 Terrains Foot 5 ont été subventionnés par le FAFa « Nouvelles Pratiques » pour un montant total de **1 044 613.00 €** (toutes subventions confondues).

3.3 – FAFa Transport

Un montant total de **72100 €** pour le FAFa Transport a été attribué correspondant à **4** dossiers clubs, uniquement pour des véhicules de marque Volkswagen. Il est à noter que pour la saison prochaine et en raison des problèmes d'approvisionnement des véhicules VOLKSWAGEN, des véhicules d'une autre marque pourront être financés. Cette dérogation ne vaut que pour la saison 2023-2024.

3.4 – ANS

Au titre de la campagne 2023, 114 actions ont été financées, représentant 48 clubs aidés pour un montant total de **120 000 €**. La répartition selon les 3 grandes thématiques étant la suivante :

Promotion du sport santé	11
- Développement d'une offre de foot en marchant	4
- Développement d'une offre fitfoot	3
- Développement d'actions de prévention	4
Développement de la pratique	7
- Développement de l'arbitrage	8
- Développement et structuration de la pratique féminine	32
- Développement de la pratique futsal	2
- Développement du football dans le milieu scolaire	14
- Développement d'une offre de pratique loisir	7
- Développement et structuration de la pratique des jeunes	14
Développement de l'éthique et de la citoyenneté	26
- Engagement environnemental	5
- Le football comme outil d'insertion	4
- Développement de programmes d'accompagnement scolaire	3
- Promotion et développement du programme éducatif fédéral (PEF)	4
- Renforcer le « vivre ensemble » : prévenir et accompagner	9
- Engagement bénévole et féminisation de l'encadrement	1

A savoir que la partie ANS sera désormais gérée par une commission créée à cet effet, après une demande effectuée par l'Agence Nationale du Sport.

Notre commission a réalisé 5 réunions.

L'autonomie des districts est en constante progression par rapport aux dossiers FAFA, il reste encore une voie d'amélioration concernant la gestion des dossiers Foot5 rendue compliquée par le changement de règles de fonctionnement et d'attribution de l'ANS.

Il apparait que la date du 1^{er} Avril pour la « régionalisation » de l'enveloppe est trop tardive et la répartition des enveloppes non consommée par certains districts est trop tardive. Une réflexion dans ce sens devra avoir lieu dès le début de la prochaine saison.

La majeure partie des dossiers financés pour 2022-2023 concerne d'abord la sécurisation et ensuite l'éclairage. Une augmentation de l'enveloppe concernant ces types de projets devra être étudiée également dès le début de la prochaine saison.

La proximité entre les commissions CRTIS et FAFA de la LFN, permet une meilleur réactivité et ce, notamment, grâce à la présence d'Ophélie.

Merci à toutes et à tous, je vous souhaite de passer un bel été.



PÔLE MARKETING – COMMUNICATION

Christophe LECUYER

COMMISSION REGIONALE DE L'ÉVÉNEMENTIEL

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Guy DANCEL

Saison 2022 / 2023

La Commission composée de 10 hommes et 1 femme, n'a pas eu à se réunir cette saison, mais les membres ont œuvré chaque fois qu'ils ont été sollicités.

Nous avons commencé la saison le **Vendredi 11 Novembre 2022**, dans les locaux de la ligue de Normandie à Lisieux, où se déroulait le séminaire des Présidents de Ligue. Plusieurs membres ont œuvré.

Le Samedi 19 Novembre 2022, l'équipe de France ESPOIRS, était opposé à l'équipe de la NORVEGE, la rencontre se déroulait au stade D'ORNANO à Caen

Avant la rencontre les médailles régionales étaient remises, une belle opportunité de profiter d'un match international espoir pour procéder à ces remises de récompenses dans les salons du stade Michel d'ORNANO qui plus est, en présence de Pierre MANKOWSKI qui s'est fait une joie de remettre les médailles.

Le 25 novembre 2022 Les médailles fédérales, quant à elles ont été attribuées à leur récipiendaires, à l'occasion d'une soirée festive spécifique au siège de la LFN. Conduite avec brio par Christophe LECUYER, cette manifestation a été l'occasion de mettre à l'honneur des dirigeants qui œuvrent depuis des décennies au service de nos clubs et des instances.

Le 15 Décembre 2022 avait lieu l'Assemblée Générale de la Ligue qui se tenait au casino de l'Amirauté à Touques.

Le 10 Janvier 2023 journée des Ligues avec la Bretagne et les Pays de Loire à Lisieux.

Le 17 Mai dernier, avait lieu à Lisieux la première édition de la Color Run. Organisée par le Pôle Espoir de Normandie, cette course avait pour but de récolter des fonds pour le Téléthon.

Le 1^{er} Juin 2023 l'Assemblée Générale de la Ligue se tenait au casino de l'Amirauté à Touques.

Notre activité se terminera par l'aide que nous apporterons **le Samedi 17 juin 2023**, à l'organisation de la finale du Championnat de France D1 futsal qui se tiendra au Palais des Sports de Caen, à 20 heures.

Je tiens à remercier chacun des membres de la Commission pour leur investissement et leur disponibilité. La convivialité qui règne dans la Commission est un plus.



PÔLE JURIDIQUE

Sauveur CUCURULO

COMMISSION REGIONALE DU STATUT DES EDUCATEURS

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Nasr-Eddine RAHO

Saison 2022 / 2023

La commission s'est réunie une quinzaine de fois durant la saison 2022/2023. Aucune sanction n'a été affectée aux clubs, car une mesure accentuée de l'accompagnement club a été mise en place par les membres.

Grâce à Sébastien, une application est en développement pour aider au maximum la commission dans son suivi (désignation, diplôme, licence technique, absences, dérogations...).

En ce qui concerne les dérogations, voici le détail :

- **Seniors**

Régional 1 : 4 accessions + 2 promotions internes

Régional 2 : 10 accessions + 1 promotion interne

Régional 3 : 20 accessions + 11 dérogations conformément à l'article 6 alinéa B de l'annexe 8 (3 dérogations non respectées et 2 à reconduire)

- **Jeunes**

U18 R1 : 2 accessions

U18 R2 : 5 accessions + 1 dérogation conformément à l'article 6 alinéa B de l'annexe 8

U18 R3 : 12 accessions + 5 dérogations conformément à l'article 6 alinéa B de l'annexe 8 (4 dérogations non respectées et 2 à reconduire)

Pour rappel, les dérogations non respectées entraînent la non-possibilité d'obtenir une dérogation sur la prochaine saison.

Les 4 dérogations à reconduire s'expliquent par le fait, que les éducateurs ont fait l'effort d'aller en formation, mais ont échoué aux certifications.

Suite à un manque de communication entre les acteurs du Football et au nombre important de suspensions d'éducateurs pour diverses raisons, nous avons mis en place des tables rondes avec des arbitres, des présidents de clubs, des délégués, des éducateurs et des membres de la CRSE.

Plusieurs actions ont été menées :

- Mise en place de tests,
- Badges pour les éducateurs désignés afin de faciliter la communication entre arbitres et éducateurs sur deux groupes de R3 seniors et en R1 U18.

Cette expérience a été très appréciée par les éducateurs et les arbitres.

- Protocole avant match avec un échange entre les deux éducateurs et les arbitres (au milieu du terrain et en civil),
- Visites de clubs pour leur apporter un éclairage sur les différentes commissions et règlements,
- Travail en amont et le jour du match pour les rencontres potentiellement à risque en collaboration avec la commission citoyenne(rencontres avec les présidents, les éducateurs et les arbitres des clubs concernés),

- Nous avons invité tous les éducateurs avec de lourde suspensions à venir s'expliquer et les rappeler à leurs devoirs.

Tous mes remerciements à Freddy FAUTREL, Roger DESHEULLES, Pascale EVAIN et Laurent ANGER pour leur collaboration.

Merci à Sauveur CUCURULO pour sa présence à toutes nos commissions et à l'intérêt qu'il porte à celle-ci.

Merci à Ludivine pour son énorme travail et aux membres de la CRSE.



PÔLE JURIDIQUE

Sauveur CUCURULO

COMMISSION REGIONALE DU STATUT DU JOUEUR

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Jean-Pierre GALLIOT, Président et Jean-Claude LEROY, Secrétaire de Séance

Saison 2022 / 2023

La Commission Régionale du Statut du joueur, composée de 6 membres, s'est réunie 18 fois au cours de la saison, dont 2 fois en mode « visioconférence ». Elle n'intervient que sur les dossiers nécessitant un arbitrage ou lorsqu'est suspectée une tricherie.

Au cours de ces réunions, 1 297 dossiers ont été traités, dont :

- 291 oppositions parmi lesquelles
 - 241 ont été déclarées recevables,
 - 21 ont nécessité un complément d'information
 - et 29 ont été refusées pour ne pas comporter une justification acceptable ;
- 1 006 demandes de dispense du cachet « mutation » :
 - 861 ont reçu une réponse favorable
 - 145 ont été refusées avec maintien de la décision initiale (68) ou délivrance du cachet « mutation » (77) ;

Parmi ces dossiers, est à nouveau constatée, et regrettée, une grande majorité trop importante de demande de dispense du cachet « mutation », nécessitant la réouverture du dossier. Si les clubs mentionnaient la situation particulière du joueur accueilli sur la demande, la licence serait délivrée plus tôt, avec le bon statut attendu sans qu'il ne soit besoin de devoir attendre une réunion de la Commission pour un réexamen du dossier. De plus, ce comportement, créant des charges de travail supplémentaires, n'est pas sans conséquence marquée sur les délais de traitement de l'ensemble des dossiers.

A côté des dossiers traités, 63 réponses écrites, par voie de procès-verbal, ont été apportées,

8 dossiers pour lesquels la Commission pouvait soupçonner la tricherie ont nécessité une audition :

- 5 dossiers concernaient l'obtention du bénéfice d'un statut indu, les joueurs concernés, déjà licenciés juste auparavant ayant obtenu une licence « joueur nouveau » ou renouvellement » ;
- 2 dossiers avaient trait à la contestation de sa signature par le joueur d'une licence pourtant délivrée ;
- enfin 1 dossier portait sur l'opposition d'un club au départ massif de joueuses susceptibles de mettre en péril la poursuite de l'activité dans la catégorie au sein du club quitté.

6 dossiers ont fait l'objet d'un recours auprès de la Commission Régionale d'Appel. Pour cinq d'entre eux, la décision de la Commission Régionale du Statut du Joueur s'est trouvée confirmée.

Systématiquement, en tête de chacun de ses procès-verbaux la Commission rappelle aux clubs les principales dispositions et procédures réglementaires ayant trait à la formulation d'une opposition, à l'octroi du bénéfice de la dispense du cachet « mutation » et à la situation du joueur issu d'un club dissous, en inactivité totale ou partielle. De même, toutes les décisions publiées aux procès-verbaux sont motivées et reprennent la référence réglementaire appliquée afin d'aider tout club à bien comprendre la décision prise et à améliorer sa connaissance des Règlements Généraux de la F.F.F. & de la L.F.N.

Il est toujours regretté de ne pouvoir disposer au sein de la Commission d'un membre issu du District de l'Orne dont la connaissance du territoire serait précieuse lors de l'examen des dossiers en relevant.

Pour le traitement de l'ensemble des dossiers et la bonne organisation de ses travaux, la Commission a pu bénéficier du concours et des compétences de Madame Ophélie DREUX à laquelle a succédé Madame Juliette LEGAY, sous le contrôle de M. Thomas CIAPA CARVAILLO, Responsable Juridique de la L.F.N. et avec la bienveillance du Responsable du Pôle Juridique M. Sauveur CUCURULO. Qu'ils en soient tous sincèrement remerciés.



PÔLE JURIDIQUE

Sauveur CUCURULO

COMMISSION REGIONALE D'APPEL

RAPPORT D'ACTIVITÉ – JEAN-YVES JULIEN, Président

Saison 2022 / 2023

Une nouvelle saison se termine et voici le bilan de la commission d'appel arrêté au 30 Juin 2023.
En adaptant notre planning prévisionnel, nous avons essayé de répondre le plus efficacement possible aux appels des clubs.

Avant de passer aux chiffres, je tiens à remercier tous mes collègues de la commission pour leur implication et leur intégrité dans les prises de décisions.

Je remercie également, notre responsable de pôle pour son soutien.

Je tiens également à remercier, Thomas CIAPA-CARVAILLO, juriste de la Ligue et son assistante Juliette LEGAY.

LES CHIFFRES

La commission s'est réunie **26** fois cette saison et nous avons traité **121** dossiers en auditions avec une moyenne de 4 et 5 dossiers à traiter par réunion.

Les 121 dossiers se répartissent de la façon suivante :

- 60 dossiers en discipline (49,6 %)
- 18 dossiers en statut de l'arbitrage (14,9%)
- 11 dossiers en règlement et contentieux (9,1%)
- 7 dossiers en statut du joueur (5,7%)
- 6 dossiers en gestion des compétitions (5%)
- 8 dossiers en CRA (6,6%)
- 3 dossiers en statut des éducateurs (2,5%)
- 8 dossiers des différents districts (tous en disciplinaires) (6,6%)

64% des décisions de première instance ont été confirmées, nous sommes dans le même ratio que lors de la saison 2021-2022 (63%).

Nous avons constaté, cette saison, une amélioration de la participation des arbitres lors de nos auditions, ceci grâce à la visioconférence, puisque 61% ont répondu présents à nos convocations contre seulement 51%, lors de l'exercice précédent.

Nous espérons que cette amélioration, se poursuivra lors de la prochaine saison.

M

Malgré cela, nous trouvons que la participation, des arbitres, n'est pas encore suffisante pour avoir un débat contradictoire, et faciliter nos prises de décisions.

Bonnes vacances à toutes et tous



PÔLE JURIDIQUE

Sauveur CUCURULO

COMMISSION REGIONALE DU STATUT DE L'ARBITRAGE

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Sauveur CUCURULO, Président et Jean-Pierre GALLIOT, Secrétaire

Saison 2022 / 2023

La commission a tenu 11 réunions dont 4 sous forme « électronique » et 1 en mode téléphonique.

Elle y a traité 86 dossiers dont :

- 53 changements de club au sein de la Ligue
- 9 changements de clubs interligue
- 6 changements de statut

32 arbitres changeant de club étaient issus de leur club formateur.

5 changements ont été refusés pour ne pas s'inscrire dans le respect de la réglementation et 4 dossiers ont nécessité un complément d'information.

Elle a répondu par voie de procès-verbal à 8 demande d'informations des clubs.

Une sensible diminution du nombre des changements de club ou de statut a été constatée, résultant sans nul doute de la réforme du Statut de l'Arbitrage accentuant les contraintes imposées aux arbitres concernés.

En fin de saison, sur la base des informations et des décisions des Commissions de l'Arbitrage, régionale et départementales,

- 159 arbitres n'ont pu couvrir leur club pour ne pas avoir officié sur le nombre minimum de rencontres imposé par le Statut Régional ;
- 60 arbitres n'ont pas été renommés ;
- au titre des mesures d'encouragement prévues au Statut de l'Arbitrage, 43 clubs ont pu bénéficier d'un joueur muté supplémentaire et 15 clubs de 2 joueurs mutés supplémentaires.

Pour la saison 2022/2023,

- 209 clubs ont été déclarés en infraction au regard de leurs obligations prévues au statut de l'arbitrage, 164 d'entre eux pour insuffisance du nombre d'arbitres au 28 février 2023 :
 - 91 clubs en première année,
 - 82 club en deuxième année,
 - 22 clubs en troisième année,
 - 14 clubs en quatrième année.

11 recours ont été exercés auprès de la Commission Régionale d'Appel :

- 1 a donné lieu à réforme de la décision de la Commission, par substitution de motif, 4 décisions ont été infirmées par suite de la production de documents non connus de la Commission de première instance,
- 6 se sont conclus par une confirmation de la décision de première instance.

En tant que Président de la CRSA, je tiens à exprimer mes remerciements à tous mes collègues de la Commission qui m'ont accompagné au cours de nos travaux. Parmi ceux-ci, je ne saurais oublier l'un de nos précieux collaborateurs, Joël LEPROVOST, trop tôt disparu en cours de saison.

Des remerciements qui s'adressent tout naturellement aussi à tous ceux qui permettent que notre Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage soit reconnue pour la qualité de son travail et plus particulièrement :

. Madame Ghislaine LEMONNIER, en charge de la gestion administrative de la CRSA

. Monsieur Sébastien FARCY, Correspondant informatique,

Très bonnes vacances à tous.



PÔLE JURIDIQUE

Sauveur CUCURULO

COMMISSION REGIONALE DES REGLEMENTS ET CONTENTIEUX

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Pascal LEBRET

Saison 2022 / 2023

Une nouvelle saison qui s'achève, avec une grande activité retrouvée pour une saison redevenue normale puisque nous avons vraiment parlé football, et non plus pandémie.

Donc une saison plus que normale mais intense au regard du nombre de dossiers traités. Une activité expansive qui trouve sa justification dans le traitement des affaires liées au fait que désormais la CRRC est investie du traitement disciplinaire des dossiers concernant les éventuels joueurs ayant joué en état de suspension.

Avant de rentrer dans ce qui a fait notre saison, au nom de la CRRC, il me faut saluer M. Corentin GALLOT qui a quitté ses fonctions au sein de la commission et le remercier pour sa courte mais active participation à nos travaux.

ACTIVITE DE LA CRRC

La Commission, est désormais composée de 6 membres puisqu'elle a pu être renforcée en cours de saison avec l'arrivée de M. Patrice LECHER qui a mis sa compétence et sa pertinence au service de la commission. Bienvenue à lui !

Elle se sera réunie à 20 reprises se décomposant en trois séances plénières et en dix-sept séances restreintes.

Cet exercice 2022-2023 aura été très prolifique pour les raisons déjà évoquées. Les 93 dossiers que nous avons eu à examiner se sont décomposés de la façon suivante :

Détail des réserves et réclamations

RÉSERVES	24
RÉCLAMATIONS D'APRES MATCH	25
ÉVOCATION (SUITE A RÉSERVES ou non)	59

Dans la logique du déroulement d'une saison « normale », les dossiers examinés ont concerné tous les thèmes habituels tels que la détention de licence et la qualification des joueurs, le respect de nos textes et des protocoles, la participation des joueurs et le fait que des joueurs (ou des dirigeants) soient susceptibles d'être suspendus. Une large palette de dossiers qui sont le reflet de notre domaine d'intervention. Nous constatons une forte augmentation par rapport à la saison précédente. Un constat incontestablement dû aux réformes des compétitions qui ont entraîné une multiplication de matchs à enjeu même jusque-là dernière journée des championnats.

Répartition par compétitions concernées

Seniors	N3	3
	R1	4
	R2	10
	R3	24
	Coupe de France	13
	Coupe de Normandie	2
	Coupe des réserves	3
U18	R1	3
	R2	2
	R3	12
	Coupe Gambardella	4
	Coupe de Normandie	3
U16	R1	3
	R2	3
	Coupe de Normandie	1
U15	R1	0
	R2	1
	Coupe de Normandie	0
U14	R1	0
	Coupe de Normandie	0
Seniors Féminines	R1	1
	R2	1

Concernant ce chapitre, même si les compétitions seniors sont majoritairement concernées, il en ressort que nous sommes sollicités sur presque toutes les compétitions et catégorie.

Décisions

RÉSERVES	Non recevables en la forme	8
	Recevables et non fondées	10
	Recevables et match perdus	6

RÉCLAMATIONS	Non recevables en la forme	12
	Recevables et non fondées	8
	Recevables et match perdus	4
	Recevables et match à rejouer	1

ÉVOCATIONS	Fondées matchs perdus par pénalité	44
	Non fondées	15

Pour mener à bien nos investigations, la CRRC a jugé essentiellement sur pièces et au moyen des réunions électroniques. Toutefois pour faire la lumière sur ces dossiers, il nous a fallu par quatre fois procéder à auditions lors de réunions plénières tenues à Lisieux.

Au final de ce décompte, il faut souligner que ce ne sont pas moins de 54 matchs que nous avons été contraint de donner perdus pendant qu'un autre match a été donné à rejouer.

Concernant nos missions à caractères disciplinaires, (évocations) nous avons prononcés des suspensions à l'encontre de 50 assujettis. (Joueurs ou dirigeants) Face à ces chiffres, Il faut mettre en exergue le nombre important de dossiers à évocation concernant des joueurs suspendus.

Il est précisé que neufs de nos décisions ont fait l'objet d'un recours en appel et 2ème ressort. Tous ces dossiers ont été confirmés par la Commission Régionale d'Appel, preuve que nos décisions sont conformes aux règlements et procédures en vigueur.

Ce rapport d'activité est pour nous l'occasion de dresser un bilan de cette saison mais ce n'est pas que cela. En tant que Président de la CRRC, je tiens à exprimer mes remerciements à tous les membres de la CRRC qui, au cours de cette saison, ont accompli avec assiduité et rigueur les missions qui nous sont confiées. Des remerciements qui s'adressent tout naturellement aussi à tous ceux qui permettent que notre Commission Régionale des Règlements et Contentieux soit reconnue pour la qualité de son travail, et plus particulièrement :

- à M. Sauveur CUCURULO, responsable du pôle juridique,
- à M. Jean Pierre GALLIOT, Secrétaire Général Adjoint,
- à Mme Kerstie ABERGEL, au personnel administratif de la LFN, et tout particulièrement à MM. Thomas CIAPA CARVAILLO, Léo RIVIERE et Juliette LEGUAY, en charge de la gestion de nos dossiers.

La Commission Régionale des Règlements et Contentieux détient sa mission du Comité de Direction de la LFN, elle n'en oublie pas pour autant qu'elle est avant tout au service des clubs. Elle aura toujours la volonté d'assurer ses missions avec intégrité, rigueur et enthousiasme.

Très bonnes vacances à tous et rendez-vous dès la saison prochaine.



PÔLE JURIDIQUE

Sauveur CUCURULO

COMMISSION REGIONALE DE DISCIPLINE

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Laurent ANGER

Saison 2022 / 2023

Une nouvelle saison s'achève..., notre équipe a subi plusieurs changements avec l'arrivée de Daniel MEUNIER qui est désormais le représentant de la CRA au sein de notre commission et les départs de Jean LUCAS et Hervé GRANDET qui ont souhaité mettre fin à leur présence parmi nous. Qu'ils soient chaleureusement remerciés pour leur contribution dans l'accomplissement de notre mission hebdomadaire. Nous leur souhaitons de poursuivre avec la plus grande réussite leur engagement au sein d'autres instances associatives.

La commission qui dépend du pôle « Juridique » de la L.F.N. placée sous la responsabilité de Sauveur CUCURULO, se compose comme suit :

- Président Laurent ANGER,
- Secrétaire Claude LEMAGNEN,
- Membres : Gérard DEMARRE, Pierre JEANNE, Raymond LAPORTE, Gérard LECOMTE, Jean Pierre LEJEUNE, Daniel MEUNIER, Philippe PERIER et Denis PITEL.

- Instructeurs : Régis BETHENCOURT, Pierre BLEUZEN et Thomas CIAPA-CARVAILLO.

FONCTIONNEMENT de la COMMISSION

L'ensemble des membres de la commission dispose d'une application informatique sur tablette, réalisée par l'informaticien de la L.F.N. qui leur permet de travailler à partir des dossiers qui sont mis à disposition le mardi dans la journée. Sébastien, en collaboration avec des membres de la commission, a beaucoup travaillé cette année sur l'optimisation de l'application qui est désormais diffusée en dehors de la Normandie. Les améliorations qu'il a apportées dans l'ergonomie des procédures permettent de gagner un temps très significatif dans l'étude des dossiers.

Chaque semaine, les dossiers sont ainsi mis à disposition des membres de l'équipe qui examinent indépendamment, les documents reçus et proposent la qualification et la sanction qu'ils retiennent sans connaître l'avis des collègues, en fonction de leur lecture personnelle des dossiers qui leur sont soumis.

Au fil des années, la stabilité de l'équipe, ainsi que la volonté de chacun d'agir dans le respect des prescriptions de l'annexe 2 et du guide des procédures proposées par la Fédération, amènent à constater qu'un nombre toujours plus important de dossiers font l'objet d'un consensus, que la commission entérine sans discussion. A la moindre divergence dans les propositions, le dossier est discuté et chacun est amené à défendre sa position dans la plus grande transparence.

Généralement, la discussion permet de se rejoindre très vite sur une position commune et le vote à la majorité reste assez rare. Que chacun soit vivement remercié pour le bon esprit qui permet des échanges constructifs et respectueux de l'avis de chacun.

La commission rappelle avec insistance que les rapports des officiels doivent être concis (éviter les répétitions de nom, de référence de rencontre etc..) mais le plus précis possible sur la nature des infractions commises et le déroulé du fait de jeu concerné, sachant que ces rapports doivent, dans la mesure du possible, parvenir à la ligue pour le mardi midi afin d'être intégrés au dossier transmis aux membres le mardi après-midi.

Elle rappelle également que pour que la commission dispose d'un maximum d'éléments et prenne les meilleures décisions possibles, les assujettis visés par des rapports concernant une exclusion ou un

comportement, ont tout intérêt à faire valoir leur défense dans le délai règlementaire de 48 heures, ce qui parfois permettrait d'éviter au club des appels.

De plus, la commission insiste sur l'extrême importance de la présence des officiels, lors des auditions, afin d'établir un débat constructif et contradictoire indispensable à la prise d'une décision respectant les droits de chaque assujetti.

ACTIVITE de la COMMISSION

Les séances hebdomadaires ont désormais lieu :

- Le mercredi après-midi en présentiel à Lisieux, en configuration hebdomadaire avec en fin de soirée les auditions qui y sont programmées, afin de permettre aux scolaires (dont les dossiers sont de plus en plus fréquents) de se libérer plus facilement pour être auditionnés, mais également permettre la rédaction du procès-verbal pour sa parution dès le vendredi, les décisions étant applicables à compter du lundi suivant la réunion.
- Le mercredi après-midi ou le jeudi matin en visioconférence suivant la disponibilité des membres et le nombre de dossiers à étudier.

LA COMMISSION en QUELQUES CHIFFRES

A la demande de la Ligue, la commission a tenu 31 réunions en visioconférence, afin de traiter l'ensemble des dossiers portés à sa connaissance.

Afin de répondre au souhait des clubs et/ou des officiels, la visioconférence a été également utilisée lors des auditions suivant la demande des intéressés.

Cette saison, la commission s'est réunie au total 31 fois en réunions hebdomadaires et 11 fois en réunions hebdomadaires avec des auditions, c'est donc un total de 42 semaines sur les 52 que compte une année civile, pendant lesquels 88% des membres étaient présents à chaque réunion.

Si cela ne démontre pas le dévouement des membres envers l'engagement pris, en acceptant cette mission déléguée par le Comité de Direction de la L.F.N, et qu'exige les exigences règlementaires liées à cette commission. Cela pourrait s'assimiler à un « sacerdoce ».

Lors de ces 42 réunions, c'est la bagatelle de 15 613 (16 501 en 2021/2022) dossiers qui ont été traités, se décomposant en 14 291 (14 850 en 2021/2022) dossiers d'avertissements et 1290 (1651 en 2021/2022) dossiers d'exclusions ou de comportement dont 26 dossiers avec des auditions de 130 (255 en 2021/2022) assujettis ou clubs convoqués. A ces chiffres s'ajoutent 134 demandes de rapport et les échanges de courriels quotidiennes avec les clubs et les assujettis, afin de répondre à leurs interrogations, que ce soit sur des points de règlements ou sur l'application des textes.

Comme vous pouvez également le constater, nos instructeurs ont également souvent été mis à contribution, pour traiter dans les meilleurs délais, les 22 dossiers qui leur ont été soumis avant qu'ils assurent la présentation de leurs instructions, lors des auditions correspondantes.

La commission constate que le nombre global de dossiers est en légèrement diminution (- 888), mais que le nombre d'avertissements est en augmentation (+ 559) et celui du nombre de dossiers d'exclusions ou de comportement en forte baisse (- 361). Baisses qui peuvent peut-être s'expliquer par :

- ✓ Une prise de conscience, après les difficiles années COVID, faisant comprendre à chacun que certains comportements devaient disparaître des terrains de football.
- ✓ L'aggravation des sanctions décidée par le Comité de Direction de la L.F.N. qui a incité les assujettis à une plus grande retenue dans leurs débordements.
- ✓ L'absence de dossier relatif à des arrêts de rencontre.

A noter l'absence d'agressions graves envers les officiels, mêmes si les intimidations ou les menaces envers officiels, restent encore beaucoup trop importantes et absolument intolérables, puisque certaines ont été sévèrement sanctionnées par la justice.

La Commission regrette, que seulement 75% (79% en 2021/2022) des officiels convoqués répondent favorablement à leurs convocations, surtout avec la mise en place systématique de la possibilité d'être présent en visioconférence, alors qu'à contrario 79% (73% en 2021/2022) des clubs ou assujettis sont présents physiquement ou en visioconférence, ce qui rend très difficile le travail de la commission en absence de débat contradictoire indispensable à la recherche des faits et l'application d'une juste sanction.

Il faut également savoir, que la programmation des auditions représente un travail très important en amont de la date de réunion pour respecter les délais règlementaires de convocations, de la part des secrétaires rattachées à la Commission, que ce soit en convocation initiale, en rappel et en réponses aux interrogations des convoqués.

La commission note encore le comportement déplorable de certains assujettis adultes à l'égard de jeunes arbitres parfois mineurs, ces débordements doivent être sévèrement réprimés, en utilisant la clause d'aggravation des sanctions au-delà du barème de référence.

La commission continuera de participer à toutes les actions qui seront initiées pour traiter de ce sujet grave, notamment en liaison avec la commission de lutte contre les incivilités, car plusieurs axes de travail nous semblent toujours prioritaires :

- ✓ Le comportement des spectateurs qui génère un nombre toujours plus important de dossiers difficiles avec les agressions physiques et/ou verbales, des comportements discriminatoires inacceptables, qui sont toujours aussi graves et violents, devant lesquels les responsables des clubs sont souvent hélas dépourvus de moyens d'action réels contre des éléments incontrôlables souvent stupides et parfois dangereux.
- ✓ Le comportement des personnes sur les bancs, qui devrait être exemplaire, mais qui fait l'objet de nombreux rapports, notamment de la part de personnes non habilitées à intervenir sur les décisions arbitrales (ex : médecin ou autre).
- ✓ Le nombre de dossiers concernant les catégories jeunes.
- ✓ L'utilisation des réseaux sociaux pour des propos déplacés sur les clubs et/ou les personnes, même si les infractions relevées cette année ont été plus rares peut-être compte tenu de la sévérité des sanctions.

Nous ne voudrions pas terminer ce rapport d'activité 2022/2023, sans remercier Ghislaine LEMONNIER et Vanja HAUBERT, les deux secrétaires détachées auprès de notre commission qui chaque semaine préparent nos dossiers, nos procès-verbaux, mais également publient toujours dans les délais réglementaires les conclusions de nos travaux, que ce soient les procès-verbaux, les notifications, les demandes de rapports, les convocations des assujettis, sans oublier chaque semaine la relance des arbitres pour obtenir leurs rapports complémentaires.

Remerciement également à :

- ✓ Thomas CIAPA-CARVAILLO pour son investissement important dans la préparation de procès-verbaux lors des auditions et son soutien, lors des dossiers soumis aux membres de la Commission et nécessitant une approche juridique de ceux-ci.
- ✓ Sébastien FARCY pour son aide logistique au combien importante, il faut bien prendre conscience que l'aide informatique évoquée en début de ce rapport, qu'il a développé pour la mise à disposition des dossiers à chaque membre, via une tablette, permet d'économiser 1 voire 2 ramettes de papier par réunion, suivant le nombre de dossiers à étudier, sans compter l'économie réalisée sur le temps passé à la photocopieuse et à la préparation des dossiers, travail qui était réalisé par les 2 secrétaires rattachées au fonctionnement de la commission.

Bonnes vacances à tous et à la saison prochaine.



PÔLE DÉVELOPPEMENT – ANIMATIONS TERRITORIALES

Pascale EVAÏN

COMMISSION REGIONALE DE FEMINISATION ET DEVELOPPEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Florence LE MAISTRE

Saison 2022 / 2023

La Commission est composée de 15 femmes dont une Cadre technique Isabelle CLEMENTE PACHECO et 3 hommes, Mylène PANNIER n'était pas disponible cette saison. Les membres se sont rassemblés 5 fois cette saison, en visio conférence, et en présentiel.

1^{ère} réunion de la saison, 29 Août 2022 en présentiel

L'occasion de reprendre contact avec tous les membres, et d'évoquer celles et ceux qui souhaitent continuer de s'investir au sein de la commission.

Pour cette première réunion, Sébastien FARCY, nous adressait le résultat définitif avec **le bonus formations et le label féminin de la saison 2022**. Nous allons nous assurer que tous les critères ont bien été pris en compte

Florence affichait sur les écrans de la salle du Comité de Direction le document, nous reprenons le règlement établi la saison dernière et mis en ligne sur le site de la Ligue

Nous rappelons que le district de la Manche restait à remplacer les 2 postes restés vacants. Il y a trop peu de femmes qui souhaitent s'investir, après échanges, nous envisagions de demander au service communication de faire un appel à candidature sur les réseaux sociaux de la Ligue et des districts. En rappelant également que le covoiturage au départ des districts restait souhaitable pour chacun.

Nous déterminons les actions que nous pourrions mettre à l'ordre du jour pour cette nouvelle saison.

- 1.1 – 8 Mars 2023 journée de la FEMME
- 1.2 – Journée Séminaire le 1er Avril 2023
- 1.3 Challenge de la Féminisation

La 2^{ème} réunion de la saison le 15 Septembre 2022 en visio conférence

Nous remercions Sébastien FARCY du résultat définitif du challenge de la Féminisation

Florence après avoir reçu l'accord concernant les dotations qui seraient remises aux clubs, allait prendre leur contact pour leur donner toutes les informations.

La remise du challenge était programmée pour le Dimanche 2 Octobre, dans les installations du Club du HAVRE AC au stade Océane lors de la rencontre de D1 ARKEMA : LE HAVRE AC/ PARIS ST GERMAIN FC.

Nous évoquons les personnes à inviter, ainsi que les personnalités à inviter à cette remise.

La 3^{ème} réunion de la saison 21 Novembre 2022 en présentiel et en visio conférence.

Des félicitations étaient formulées aux différents membres qui avaient reçus une distinction.

Nous faisons le bilan sur l'organisation de la remise du Challenge. Les clubs ont pu assister à un excellent match, ils ont été très satisfaits de leur dotation qui récompense leurs efforts, et l'accueil qui leur a été réservé. Les responsables du club terminant 1^{er} du classement ST DE GRAND QUEVILLY n'avaient pas prévenus les joueuses de leur classement, cela a donc été une explosion de joies à l'annonce du résultat. Nous prenons connaissance du Plan mixité de la Commission Fédérale

Florence projetait sur les écrans le contenu du document, afin que tous comprennent ce que nous avons à effectuer pour répondre à l'attente de la Fédération.

Un état des lieux permettait de mieux comprendre l'évolution quantitative des PRATIQUANTES, DIRIGEANTES, EDUCATRICES, ARBITRES. Cartes à l'appui pour illustrer le pourcentage, pour la Ligue et par Districts, nous voyions le chemin qu'il restait pour arriver à l'horizon 2024, des 25% de femmes dans les Comités de Direction.

Un calendrier avec des étapes à venir était prévu. Pour répondre à la demande de recenser les féminines qui sont dans toutes les commissions, nous allons adresser un courrier aux Présidents de Districts pour nous assurer que les informations que nous avons relevées, qui sont en ligne sur leur site sont exactes.

Nous devons identifier des femmes au profil demandé pour le 15 Décembre. Pascale et Nado se sont chargées de satisfaire à la demande, pour compléter le document.

TOUTES FOOT, c'est un axe de travail pour les Cadres techniques.
Nous devons changer le nom de notre commission, plusieurs noms étaient proposés.

La 4^{ème} réunion de la saison le 6 Février 2023 en visio conférence

Nous décidons de reconduire le challenge de la féminisation, puis abordons l'action JOURNEE DE LA FEMME du 8 Mars 2023.

Vincent LEFRANCOIS responsable de l'IR2F, nous présentait le projet, **une conférence sur le thème « Les règles du football » où le sujet des menstruations sera au centre de l'attention, en demandant la participation des membres de notre commission.**

Cette conférence s'est déroulée le vendredi 10 mars au cinéma de Houlgate de 19h00 à 21h00. S'en suivait un cocktail au casino à partir de 21h avec différentes animations, et des intervenants
Le lendemain, l'IR2F mettait en place un programme de formations gratuites à destination des femmes éducatrices, dirigeantes et arbitres toujours à Houlgate. L'hébergement et la restauration étaient entièrement pris en charge du vendredi soir jusqu'à la fin des formations.

La 5^{ème} réunion de la saison le 4 Mars 2023 e présentiel

Nous revenons rapidement sur l'organisation de la conférence qui se déroulerait au cinéma d'Houlgate.

Une réunion organisée par la Fédération Française de Football était prévue se dérouler à Rennes le 1^{er} Avril 2023, avec pour sujet : PLAN MIXITE rassemblant les ligues de Bretagne-Normandie-Hauts de France

Il devait réunir 25 Femmes de la Normandie. Sont invitées :

- Présidente(e) de commission féminisation
- Responsable IR2F
- Référént bénévolat et mixité
- Les femmes du club des 100
- Les CTR DAP
- Les anciennes Internationales

Malheureusement cette réunion n'aurait pas lieu, les conflits sociaux, ne présentaient pas un climat serein pour se déplacer. Par ailleurs nous avons eu beaucoup de difficultés à rassembler assez de personnes, des compétitions ayant lieu dans tous les districts, à cette même date.

Puis nous reparlions de l'organisation du séminaire qui devaient avoir lieu dans le cadre des finales de Coupes Régionales qui se dérouleraient à ST GRAND QUEVILLY. Florence allait prendre le contact du Président du Club.

Pascale EVAÏN évoquait la présence possible d'une ancienne joueuse Internationale, qui intervient dans les écoles à propos des stéréotypes, elle a fait un film avec le constat des différences entre garçons et filles, et vient de réaliser le même film 20 ans après.

Pascale voyait pour réaliser une réunion en Visio avec elle.

6^{ème} réunion de la saison le 2 Mars 2023 en présentiel et en visio conférence

Isabelle CLEMENTE PACHECO nous présentait le PowerPoint, de l'opération TOUTES FOOT à la demande de Thierry MONTAGNE le Directeur technique de la Ligue.

La Ligue de Football de Normandie, en collaboration avec les districts, lançait un nouveau projet envers les femmes souhaitant devenir éducatrice sur le territoire Normand : « Le Programme d'Accompagnement des Educatrices Normandes ».

Ce programme va permettre de préparer les femmes, à la fonction d'éducatrice dans le but de favoriser la mixité dans l'encadrement technique du Football Amateur.

Il est ouvert à toutes les femmes non-licenciées et licenciées souhaitant occuper des postes d'encadrement technique dans le football.

Ce programme est expérimenté dans le District de Seine Maritime et sera déployé sur l'ensemble du territoire de la Ligue pour la prochaine saison.

Cet accompagnement se déroulera sur 2 saisons avec de multiples objectifs

- Acquérir de nouvelles compétences
- Mieux appréhender les diplômes fédéraux
- Permettre aux féminines d'aller jusqu'au BEF
- Chaque candidate signera une convention d'engagement avec la Ligue, le district et le club.

7^{ème} réunion de la saison le 17 Avril 2023 en présentiel et en visio conférence

Concernant le Challenge de la Féminisation, nous décidions de rappeler à Sébastien FARCY, « qu'une situation comparative était établie entre le 30 Juin 2022 et le 30 Avril 2023, ce qui lui permettra de procéder aux statistiques, concernant les femmes licenciées qui occupent plusieurs fonctions dans leur club, seule la fonction la plus valorisée en termes de points sera prise en compte. »

Rappel de l'invitation de Thierry MONTAGNE directeur technique de la Ligue, afin de constituer un JURY . pour désigner les clubs lauréats au niveau Régional, adressé à tous les membres.

Nous avons eu l'accord de Pascale EVAÏN, Florence LE MAISTRE, Muriel CHAPON, Isabelle GIBASSIER Nado PESNEL pour participer à ce Jury.

Nous revenions sur l'organisation du séminaire, en présence de TOM que nous remercions pour sa présence il va pouvoir nous donner des conseils et nous alerter sur ce qui pourrait ou non être envisagé.

Le séminaire aurait lieu dans le cadre des finales de Coupes Régionales qui se dérouleront à GRAND QUEVILLY. Ce club s'est classé 1^{er} du Challenge de la Féminisation, le Président du Club accepte avec plaisir de participer.

Nous poursuivons nos préparations pour que ce séminaire soit une réussite.

Malheureusement, nous avons été contraints de prendre la décision de reporter ce séminaire en début de saison prochaine.

En effet, malgré nos efforts déployés, nous ne pouvions pas obtenir l'hébergement souhaité à cette date en raison de ce grand événement " l'Armada".

De plus, d'importantes manifestations organisées dont les finales de Coupe dans la région Rouennaise et la finale nationale futsal à Caen ne nous permettait pas d'avoir tout le soutien du personnel de la Ligue.

Au vu de cette situation, nous avons préféré reporter ce séminaire sur lequel nous nous étions beaucoup investis à une date ultérieure et nous comptons, bien sûr, sur l'assurance de la coopération de toutes et tous.

*Je tiens à remercier chacun (e) des membres de la Commission Régionale de Féminisation et de développement pour leur investissement et leur disponibilité. Je les remercie pour le travail réalisé tous ensemble et dans le même esprit. Nous pouvons être fier(e)s de notre travail
Bonnes vacances à toutes et tous.*



PÔLE DÉVELOPPEMENT – ANIMATIONS TERRITORIALES

Pascale EVAÏN

COMMISSION REGIONALE DU DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Daniel CHANCEREL

Saison 2022 / 2023

Suite au départ de Yohan Tristant, la commission a su rebondir avec l'arrivée de Chloé Janela.

Elle a été dans l'obligation de modifier son programme. Elle a organisé 2 journées régionales de foot partagé. Elles ont été animées par Chloé Janela.

La première a été organisée le mercredi 11 mai après-midi à Lisieux pour les jeunes des établissements IME et ITEP, pour cette journée nous avons accueilli des jeunes de 4 districts.

La deuxième journée a été organisée le jeudi 25 mai à Vire, remerciements au club de Vire pour l'accueil et l'organisation de la semi nocturne, pour les joueurs des établissements ESAT et Entreprise Adaptée.

Nous remercions la présence de la commission communication sur ces 2 journées.

Ces deux journées se sont terminées autour d'un repas offert par la Ligue de football de Normandie.

La commission continue de construire une relation avec les différentes instances régionales pour le développement du sport auprès des personnes en situation de handicap.

Chloé Janela assure l'animation des journées découvertes et promotionnelles des nouvelles pratiques auprès des clubs.

La saison prochaine sera toujours axée sur le développement du sport santé pour tous avec les instances régionales.

La commission a pour projet de participer aux animations autour des jeux Olympiques et paralympiques Paris 2024.



PÔLE DÉVELOPPEMENT – ANIMATIONS TERRITORIALES

Pascale EVAÏN

COMMISSION REGIONALE DES ACTIONS CITOYENNES

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Pascale EVAÏN

Saison 2022 / 2023

Rapport moral

Après une saison 2021/2022 qui a vu la mise en place de la cellule d'écoute et la signature d'une convention avec les procureurs de Caen et Rouen, la démission du président de la Commission, Hervé Grandet, a bouleversé l'organisation de la commission. Avec lui deux autres membres démissionnaires.

Quel dommage de devoir se passer de bénévoles de cette qualité !

La 1ère partie de la saison a donc été consacrée à remettre en marche la commission, recruter de nouveaux membres et proposer des actions en lien avec les compétences des nouveaux arrivants.

Cellule d'écoute

Le départ de Hervé Grandet a provoqué une défiance de la part des arbitres sur la cellule d'écoute, seulement une vingtaine d'appels cette saison (contre 300 la saison dernière).

La Commission a chargé Patrick Duboc de trouver un écoutant pour la cellule.

Observatoire des comportements

Les chiffres des incidents pour la saison 2022/2023 (compétitions de Ligue uniquement)

- **7232** match joués,
- **311** incidents entrants dans le cadre de l'observatoire (actes de violences physiques ou verbales et dégradations de biens),
- **278** matchs concernés par au moins un incident, soit **3,8 %**

Dont :

- o 78 violences verbales (28 % des incidents)
- o 165 violences physiques (59.3 %)
- o 34 incivilités (12.2 %)
- o 1 atteinte aux biens (0.4 %)
- o 2 actes racistes ou discriminatoires

Ce recensement reprend les incidents relevés dans les feuilles de match et rapports des officiels, et sanctionnés par la commission de discipline.

Nous avons conscience que les chiffres, concernant les propos et actes racistes et discriminatoires notamment, sont sous-évalués par rapport à la réalité.

Les membres de la commission souhaitent que tout incident soit remonté à la commission des actions citoyennes qui décidera de donner suite ou non à ce témoignage et pourra le transmettre à la commission de discipline.

Les chiffres de l'observatoire donnés ici ne concernent que les compétitions de Ligue, 3 des 5 districts normands ne renseignant pas l'observatoire, nous ne pouvons pas avoir une vue globale.

Rappel : l'observatoire est un outil mis à la disposition des districts et ligues pour avoir une photographie la plus nette possible des incidents, par rapport au nombre de matchs joués, du type d'incidents recensés, des catégories les plus impactées et permet de prévenir les incidents en ciblant les rencontres dites sensibles.

Il n'est absolument pas un outil de comparaison entre centres de gestion mais permet pour chacun d'entre eux, une mesure de l'évolution de la situation.

Analyse des statistiques

La comparaison avec la saison dernière montre une stabilité voire une légère baisse des incivilités. Le pourcentage de violences physiques baisse légèrement aussi.

Après des chiffres assez bons au début de saison (3.1% d'août 2022 à janvier 2023), nous avons constaté une montée significative au 1^{er} trimestre 2023, la fin de saison a été plutôt maîtrisée malgré les enjeux.

Les appels au calme du Président Leresteux, craignant des débordements au vu des enjeux de fin de saison, ont semble-t-il été entendus et les diverses actions mises en place de façon collaborative entre les éducateurs et les arbitres pour apaiser le climat des rencontres ont porté leur fruit et devront être reconduites et même étendues la saison prochaine.

Prévention des rencontres à risques

Le protocole adopté suite à la démission d'Hervé Grandet, même s'il enlève des prérogatives à la commission, a plutôt bien fonctionné, il prévoit une collaboration avec la Commission Régionale des Compétitions, à partir :

1. Des données de l'observatoire
2. Des propositions des membres de la commission des compétitions, lors du tirage des coupes notamment
3. Des matchs considérés comme matchs à enjeu
4. Des informations provenant des clubs eux-mêmes
5. Des infos recueillies sur les réseaux sociaux

La liste ainsi établie est envoyée à Léo Rivière pour déploiement d'officiels supplémentaires.

Préparation des matchs sensibles

La Commission des Actions Citoyennes et la Commission du Statut des Éducateurs s'associent pour la mise en place d'un dispositif de préparation des matchs les plus sensibles. Le dispositif prévoit une rencontre dans la semaine précédant le match avec tous les acteurs concernés. La 1^{ère} action a été très positive, le match s'est très bien passé et le club satisfait des échanges.

Cette action sera renouvelée la saison prochaine.

Accompagnement des clubs en difficulté

La commission a pour mission d'accompagner les clubs, pas de les sanctionner. Afin d'être plus efficace la commission accueille un nouveau membre, Lilian Lebarbey, qui va apporter toute son expérience.

Prévention

Suite aux tables rondes, la Commission Régionale du Statut des Éducateurs a décidé de rendre le poste d'éducateur identifiable et visible sur le terrain, par le biais du port d'un badge d'accréditation.

La phase « test » avec les éducateurs des U18 R1, R3 groupes B et F, a été une réussite. Les retours sont très positifs, le dispositif sera étendu à tous les clubs de R3 et aux U18 R1 lors de la saison prochaine.

La Commission des Actions Citoyennes souhaite poursuivre sa collaboration avec la Commission du Statut des Éducateurs. Les actions de la commission contribuent au bon déroulement des rencontres.

Le carton vert

Depuis plusieurs saisons la Ligue s'engage dans l'action fédérale « le carton vert » qui valorise les bons comportements des jeunes joueurs et joueuses sur les terrains.

Le bilan de la saison (Chloé Janela)

- 16 cartons verts distribués depuis janvier 2023 (ce qui est de bon augure pour la saison 2023/2024)
- 5 championnats représentés (U16 R1-R2, U15 R2 et U14 R1-R2)

Axer plus sur le public féminin pour la saison 2023-2024 car il n'y a eu aucun carton Vert distribué.

- 4 thématiques sur les 5 valeurs du PRETS (Plaisir, Respect, Engagement, et Solidarité).
- 4 districts représentés sur les 5 districts Normands.

Félicitations

Aux responsables du pôle espoirs pour les actions réalisées cette saison, en particulier la belle **color run** du mai 2023 au profit du téléthon.

Une rencontre est prévue en début de saison entre la commission et le coordinateur local pour envisager des actions, lors du téléthon (thème téléthon 2023 : le muscle).

Au **CO Cléon Football**, lauréat régional du **challenge PEF** pour ses actions du **Programme Éducatif Fédéral**



PÔLE TECHNIQUE

Philippe GUERRIER

POLE ESPOIR NORMANDIE

RAPPORT D'ACTIVITÉ – Julien MEILHAC

Saison 2022 / 2023

BILAN SPORTIF

Une saison pleine et positive. Le développement général des jeunes joueurs est à souligner.

- 155 séances d'entraînement réalisées
- 12 rencontres organisées (7 à Lisieux, 5 à l'extérieur)

La promotion 2008 qui quittera la structure est un exemple de réussite :

- 7 joueurs rejoindront des CDF de clubs professionnels (HAC, Monaco, Nantes, Strasbourg , Troyes, Clermont).
- 7 joueurs rejoindront nos Sections Sportives Régionales 2nd cycle (1 Litré, 6 Bruyères)

La nouvelle promotion 2010 qui fera son entrée en septembre 2023, a été observée toute la saison par l'ensemble du staff et une partie de l'ETR. 16 nouveaux joueurs issus entre autre des clubs de l' AS Cherbourg Football, l'USON Mondeville, FC Rouen Sapins, Pacy Menilles RC, FC de ROUEN 1899, QUEVILLY ROUEN METROPOLE

Coté Staff, Gaétan BOISROUX, entraîneur des gardiens, a brillamment obtenu son CEGB Niveau 2, se déroulant toute la saison à Clairefontaine.

Hugo LECOUTURIER, préparateur physique, après avoir obtenu son MASTER 2 EOPS, s'est engagé cette saison dans un parcours thèse pour les 3 prochaines années en parallèle de son poste au sein du Pôle.

BILAN SCOLAIRE

Cette saison a été marquée par une nouveauté coté scolaire : les arts plastiques et l'éducation musicale ont été dispensées via le CNED pour l'ensemble de nos jeunes. Cet aménagement permettant d'encore mieux maîtriser les emplois du temps et le rythme de nos jeunes.

Clément BEAUVISAGE a su parfaitement mener ce nouveau dispositif en assurant le suivi précis. Les résultats ont été très positifs.

Autre nouveauté également : la répartition des nos jeunes dans 3 classes par niveau (au lieu de 2 les saisons précédentes). Cela a permis une meilleur inclusion.

Coté collège, l'arrivée d'un nouveau proviseur à la cité scolaire Marcel Gambier a redynamisé la relation avec l'établissement. Très présent et heureux d'accueillir le Pôle au sein du collège, il a su faire preuve de bienveillance et d'exigence avec nos jeunes.

Coté résultats, les 3^{èmes} ont été particulièrement brillants avec pas moins de 6 élèves sur 14 félicités tout au long de l'année. Résultats Brevets Pôle 2023 : (15 candidats)

- | | |
|------------------------|-----------|
| • 6 Mention Très bien | • 1 Admis |
| • 1 Mention Bien | • 2 Echec |
| • 5 Mention Assez Bien | |

BILAN SOCIO-EDUCATIF

Clément BEAUVISAGE, responsable socio-éducatif a su mener à bien ce 3^{ème} volet du parcours :

- 2 projets ont particulièrement marqué cette saison :
 - l'organisation de la Color Run
 - le projet fil rouge autour des métiers et des coulisses du Zoo Cerza.

Des soirées à thèmes autour des anniversaires ont été organisées régulièrement.

Des animations socio-éducatives ont pu être mises en place :

- Intervention Arbitrage
- Intervention sur le Harcèlement
- Intervention gestes qui sauvent
- Films à thèmes
- Soirées de Noël, de fin d'année
- Interventions autour du handicap

PERSPECTIVES / PROJECTIONS

Aménagements EDT

Nos garçons n'auront plus d'EPS à partir de la rentrée prochaine.

Une semaine d'EPS dite « globalisée » aura lieu du 28/08/23 au 31/08/23 en amont de la rentrée scolaire.

Elle sera encadrée par Thomas VALENTIN, Professeur d'EPS

Arrivée SES Féminines

L'ouverture de la SES Féminines à Lisieux verra une cohabitation entre les 2 entités :

- Même lieux et horaires d'entraînement les lundis et jeudis
- Même établissement scolaire mais pas dans les mêmes classes

Hébergement des jeunes filles au sein de l'internat de l'établissement.

Sollicitations Staff EDF

Hugo LECOUTURIER, intégrera le staff de l'EDF U17 Garçons pour la saison 23/24, en tant que préparateur physique.